

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

122^e année

17 mars

1990

No 11

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

122^e année
17 mars 1990
No 11

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection
des renseignements personnels, Loi sur l'
Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Assurance-récolte, Loi sur l'
Avis divers
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Compagnies minières, Loi sur les
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Ministères, Avis concernant les
Proclamations
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les
Société d'habitation du Québec, Loi sur la
Syndicats coopératifs, Loi sur les
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde

publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Les Editions TransMo
7, chemin Bates
Outremont, QC
H2V 1A6
Téléphone: (514) 270-7172

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
(Délégation)

1355

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
(Prolongation de délai pour examiner le plan
d'urbanisme et l'approuver)

1355

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
(Prolongation de délai pour examiner les
règlements d'urbanisme et les approuver)

1355

M.R.C. DE CANIAPISCAU (Nouveau délai pour
permettre d'adopter des règlements d'urbanisme
conformes à son schéma d'aménagement)

1355

MUNICIPALITÉ DE MONT-TREMBLANT
(Prolongation de délai pour permettre d'adopter un
plan d'urbanisme conforme aux objectifs du
schéma)

1355

MUNICIPALITÉ DE PLESSISVILLE (Prolongation
de délai pour permettre d'adopter un plan
d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma)

1355

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE
(Prolongation de délai pour permettre d'adopter un
plan d'urbanisme conforme aux objectifs du
schéma)

1355

MUNICIPALITÉ DE VIANNEY (Prolongation de
délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme
conforme aux objectifs du schéma)

1355

VILLE DE BOIS-DES-FILION (Nouveau délai pour
permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme
aux objectifs du schéma)

1356

VILLE DE LOUISEVILLE (Prolongation de délai
pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme
conforme aux objectifs du schéma)

1356

VILLE DE ROSEMÈRE (Nouveau délai pour
permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme
aux objectifs du schéma)

1356

VILLE DE SAINTE-ADÈLE (Prolongation de délai
pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme
conforme aux objectifs du schéma)

1356

ASSURANCE-RÉCOLTE — LOI SUR L'

PROGRAMME D'ASSURANCE DES LÉGUMES
DE TRANSFORMATION (Prix unitaires, taux de
cotisation et d'escompte)

1356

AVIS DIVERS

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE
QUÉBEC CENTRAL (Assemblée)

1356

MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-SOPHIE-DE-LÉVRARD (Mutations
immobilières, L.R.Q., c. M-39)

1357

SUCCESSION CLARENCE ROBERT VALADE
(Bénéfice d'inventaire)

1357

SUCCESSION FRANCINE GUILLEMETTE
(Bénéfice d'inventaire)

1357

SUCCESSION RAYMOND LANDRY (Bénéfice
d'inventaire)

1357

SUCCESSION SOLANGE HOULE (Bénéfice
d'inventaire)

1357

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE DU CENTRE DU QUÉBEC
(Changement de dénomination sociale)

1357

CAISSE POPULAIRE DE CHARNY (Changement
de territoire et de dénomination sociale)

1358

CAISSE POPULAIRE DE GIRARDVILLE DE
ROBERVAL (Changement de dénomination
sociale)

1358

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE
ST-LAURENT, I.O. (Changement de siège social)

1358

CAISSE POPULAIRE DE ST-HUBERT
(Changement de siège social)

1358

CAISSE POPULAIRE DE ST-PRIME (Changement
de dénomination sociale)

1358

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE
DOSQUET (Changement de dénomination sociale)

1358

CAISSE POPULAIRE LA CANADIENNE
(Changement de siège social)

1358

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Anne Deslongchamps

1358

Carter Collins Turney

1358

Dung Thi Hoang Tang

1359

Geneviève Lagacé

1359

Haren Kumar Jagadishan

1359

Ingrid Beauregard

1359

Irène McLaren

1359

Jacqueline Ashton

1359

Jacques Lorrain dit Ross

1359

Joseph Alcide André Dupras

1359

Joseph Augustin Frémont

1359

Joseph Gilles Donat Patrick Lorian

1359

Joseph Jacques Clément Trudeau

1360

Joseph Laurent Jean-Charles Richer

1360

Joseph Léonel Clermont Simard

1360

Joseph Roland Serge Périès

1360

Joseph Sylvain Gervais

1360

Lise Brun

1360

Lise Lalonde

1360

Marie Anne Carmel Clavet

1360

Marie Blanche Carmen Denise Tremblay

1360

Marie Fébronie Laforme

1360

Marie Françoise Cathy Tavaras

1360

Marie Micheline Nathalie Lorian

1360

Marilyn Virginia Iserhoff

1361

Natacha Grenier

1361

Nathalie Lachance

1361

Nathalie Wagner

1361

Navaratnam Jagadishan

1359

Nha Khanh Dang

1361

Oliva, alias Yvon Rougeau

1361

Pascalie Alix	1361	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	1387
Robert Boulet	1361	CORPORATION D'INVESTISSEMENTS	
Rohan Krishnan Jagadishan	1359	SHARMAN (Erratum)	1432
Sarvalakshmy Chelliah Jagadishan	1359	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE	
Shauna Reinblatt	1361	MODIFICATION	1388
Vladimir Panic	1361	LES CÈDRES DE LA VALLÉE INC. (Erratum)	1432
		LES GESTIONS BARREK INC. (Erratum)	1432
		DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT	
		RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ	1396
CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)		COMPAGNIES (PARTIE III) —LOI SUR LES	
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		LETTRES PATENTES	1397
QUÉBEC c. BERNARD COOPER (Assignment)	1362	LOISIRS CHAMPLAIN GAMACHE INC.	1400
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	1400
QUÉBEC c. BRENT MCKENZIE (Assignment)	1362		
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		COMPAGNIES (DIVERS) —LOI SUR LES	
QUÉBEC c. CHANTAL MERCIER (Assignment)	1362	CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE	
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		(Article 21)	
QUÉBEC c. DENIS GAGNON (Assignment)	1362	LES GESTIONS DONALD LEBLEU INC.	
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		(Erratum)	1432
QUÉBEC c. ELIE MANSOUR (Assignment)	1362	CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)	1401
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL —	
QUÉBEC c. ÉRIC CROTEAU (Assignment)	1363	ÉTABLISSEMENT OU (Article 32)	1402
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		CHANGEMENT DU NOMBRE	
QUÉBEC c. HUSSEIN SALEH (Assignment)	1363	D'ADMINISTRATEURS (Article 87)	1405
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		DISSOLUTION — DEMANDES DE	
QUÉBEC c. JOHN AIKHIONBARE (Assignment)	1363	2543-2030 QUÉBEC INC.	1406
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		2543-3822 QUÉBEC INC.	1406
QUÉBEC c. JULIE RIOUX (Assignment)	1363	2641-6321 QUÉBEC INC.	1406
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		AUTO CLIMATISATION M.A.R.A. LTÉE	1407
QUÉBEC c. LINDA LECLAIR (Assignment)	1363	AUTOMOBILES «6006» INC.	1407
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		BOUCHERIE MICHEL LEMAY INC.	1407
QUÉBEC c. LUC RONDEAU (Assignment)	1363	BOUTIQUE CENSURE INC.	1407
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		CEBEC-CONSORTIUM D'EXPORTATION DES	
QUÉBEC c. MARLENA GITTENS (Assignment)	1364	BOIS DE L'EST CANADIEN INC.	1407
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		CENTRE DE BIEN-ÊTRE CHANERGIE INC.	1407
QUÉBEC c. MARTIN JACQUES RANALLI		CHOP SUEY DOLLARD LTÉE	1407
(Assignment)	1364	CIMENT LAFORGE INC.	1407
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		CONSTRUCTION ALMANOR INC.	1407
QUÉBEC c. MARTINE BADACSONYI		CONSTRUCTION RÉJEAN MASSICOTTE ET	
(Assignment)	1364	FILS INC.	1407
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		DÉCOR R M INC.	1407
QUÉBEC c. NICOLE GELINEAU (Assignment)	1364	DOLLARD CHOP SUEY LTD	1407
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		ÉCURIE LICOU D'OR LTÉE	1407
QUÉBEC c. RICHARD DUPLANTIE (Assignment)	1364	ÉDIFICE DES ARTS CRÉATIFS INC.	1408
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		ENTEKA	1408
QUÉBEC c. ROBERT ST-GERMAIN (Assignment)	1364	ENTREPRISES RODORS INC.	1408
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		GESTION DUBIN INC.	1408
QUÉBEC c. SHARON SWEENEY (Assignment)	1365	GESTION R. & F. COUTURE INC.	1408
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		GOLDEN HALTER STABLE LTD	1407
QUÉBEC c. SYLVIE VÉZINA (Assignment)	1365	HÉBERT & LAGACÉ INC.	1408
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		I.C.S. LTÉE	1408
QUÉBEC c. YVAN LAVOIE (Assignment)	1365	J.Y.G. DIESEL INC.	1408
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE		LA COMPAGNIE DE DANSE MICHEL	
QUÉBEC c. YVES CUMMINGS (Assignment)	1365	ALEXANDRE INC.	1408
		LA CORDA PAZZA. TROUPE DE THÉÂTRE	
COMPAGNIES (PARTIE IA) —LOI SUR LES		ITALIENNE	1408
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE		LAMES DE CONSTRUCTION VALLÉE LIMITÉE	1408
CONSTITUTION	1366	LAVOIE RESSORTS SERVICE LTÉE	1408
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE			
CONTINUATION	1386		

LE CLUB DES POMPIERS DU FJORD INC.	1409	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA SCIERIE L.P.M. ENR.	1414
LE CLUB PAROISSIAL DE NAPIERVILLE INC.	1409	FORMATION	
LE CLUB RICHELIEU SOREL INC.	1409	9189 AIRLIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1414
LE GROUPE CBHL INC.	1409	9199 AIRLIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1414
LE GROUPE CONSEIL SOL-PLANTE & FORTIN INC.	1409	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 15,400-15,480 BOULEVARD PIERREFONDS	1414
LES APPARTEMENTS BERRI LTÉE	1409	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLUB DE GOLF DU BOIS DE BOULOGNE	1414
LES ATELIERS DE RÉPARATIONS R.T.R. INC.	1409	REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ	
LES DÉVELOPPEMENTS SEIGNEURIAL INC.	1409	420-430 BOURKE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1415
LES ENTREPRISES BOURCOM INC.	1409	475 BOUL. GALLAND, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1415
LES FONDATIONS MARIO INC.	1409	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-PRO II	1415
LES LOISIRS STÉPHANOIS INC.	1409	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-PRO III	1415
LES PLACEMENTS 1930 INC.	1409	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-PRO V	1415
LES PLACEMENTS TREMBLAY ET PILOTE INC.	1410	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HUNT CLUB II	1415
LES TRANSPORTS VAL-CYN STEE LTÉE	1410	THE HUNT CLUB II AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1415
LOISIRS DU CAP ST-FRANÇOIS	1410	COMMANDITAIRES	
MUHLSTOCK INVESTMENTS INC.	1410	LAKEWOOD VIII LIMITED PARTNERSHIP	1416
PROSIM S.C.C.	1410	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FOTOPLUS	1415
RADIO SOLEIL LES CASCADES INC.	1410	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD VIII	1416
RODORS ENTERPRISES INC.	1408	INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
RÔTISSERIE CHALET NORMAND BAR-B-Q INC.	1410	ASSURANCES — LOI SUR LES	
SEIGNEURIAL DEVELOPMENTS INC.	1409	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADIENNE UNIVERSELLE LIMITÉE (<i>Demande de remboursement de cautionnement</i>)	1416
SERVICE DE MACHINES DISTRIBUTRICES & D'AMUSEMENT GÉANT LTÉE	1410	MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES AFFAIRES MUNICIPALES	
SERVICES PAUL R. LYON INC.	1410	DIVERS	
SOCIÉTÉ D'ENTREPOSAGE NATIONWIDE DE MONTRÉAL, INC.	1410	RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL-DEUX-MONTAGNES (<i>Continuation d'existence</i>)	1416
SOCIÉTÉ D'ENTREPOSAGE NATIONWIDE DE QUÉBEC, INC.	1410	ÉNERGIE ET RESSOURCES	
THÉO TREMBLAY & FILS INC.	1410	DIVERS	
TRICOT MYRDA LTÉE	1411	INTERDICTION D'ALIÉNER ENTRE VIFS LES LOTS VISÉS AU PRÉSENT AVIS POUR LA PÉRIODE FIXÉE	1416
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES CHANGEMENTS	1411	INDUSTRIE ET DU COMMERCE	
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	1412	HEURES D'AFFAIRES	
COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES AVIS DIVERS		VILLE DE BROMONT (<i>Autorisation</i>)	1417
KINGSWOOD EXPLORATIONS 1985 LIMITED (<i>Autorisation</i>)	1412	PROCLAMATION (S)	
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE (Article 1879 du code civil)		Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de <i>Sorel</i> sur le territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Victoire-de-Sorel	1417
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HUNT CLUB II	1413	Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de <i>Sorel</i> sur le territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Robert	1417
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES TROMBONES	1413	Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de <i>Sorel</i> sur le territoire de la municipalité du village de Massueville	1418
THE HUNT CLUB II AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1413	Nouvelles conditions d'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de <i>Jonquière</i> sur le	
CHANGEMENT DE L'ÉPOQUE OÙ LA SOCIÉTÉ DOIT SE TERMINER			
TEVAL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1413		
CHANGEMENT DE LEUR ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL			
420-430 BOURKE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1413		
475 BOUL. GALLAND, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1413		
DISSOLUTION			
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE ROUSSAN	1414		

territoire de la municipalité de la paroisse de Larouche	1418	HULL	
Nouvelles conditions d'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de <i>Jonquière</i> sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget		COMMISSION SCOLAIRE DE LA HAUTE-GATINEAU c. DYMENT	1429
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN		QUÉBEC	
K. & M. INVESTMENTS LTD.	1419	BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CORNEAULT	1430
RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU BASSIN DE LAPRAIRIE	1419	MARCOTTE c. RIVARD	1430
STE-ANNE PROPERTY INC.	1419	SAINT-FRANÇOIS	
VILLE DE LAVAL	1419	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. ROY <i>ET AL.</i>	1430
VILLE DE LAVAL	1419	TERREBONNE	
SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES		BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BEAUDRY	1431
CENTRE D'ACCUEIL DE LA BASSE-GATINEAU (<i>L.P.S.</i>)	1420	LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU <i>ET AL.</i> c. SCRAIRE	1431
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LES BLÉS D'OR (<i>L.P.S.</i>)	1420	VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION	
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA		M.R.C. DE LAC-SAINT-JEAN EST	1431
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT (<i>L.P.S.</i>)	1420	M.R.C. DE MÉKINAC	1432
SYNDICATS COOPÉRATIFS — LOI SUR LES	1421	M.R.C. DE NICOLET-YAMASKA	1432
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES			
ASSOCIATION DES JARDINIERS-MARAÎCHERS DU QUÉBEC (<i>Changement de nom</i>)	1424		
L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, RÉGION RICHELIEU-VERCHÈRES-BERTRAND (<i>Changement de nom</i>)	1424		
SYNDICAT DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES EN VRAC DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE (<i>Formation</i>)	1424		
VENTES PAR SHÉRIF			
BAIE-COMEAU			
LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC. c. 2535-7914 QUÉBEC INC.	1424		
LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC. c. LA COMPAGNIE PELCHAT LIMITÉE <i>ET AL.</i>	1427		
LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC. c. PELCHAT	1427		
LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC. c. PELCHAT	1427		
LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC. c. PELCHAT	1428		
LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC. c. TRANEX INC. <i>ET AL.</i>	1426		
CHICOUTIMI			
LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU <i>ET AL.</i> c. PEARSON	1429		

AVIS JURIDIQUES

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Société des alcools du Québec

Je, soussigné, étant la plus haute autorité au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (1982, c. 30), désigne, par les présentes, madame Denise Bilodeau, secrétaire générale, comme responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels et je lui délègue toutes les fonctions que confère la loi à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

En cas d'incapacité d'agir de madame Denise Bilodeau, par suite d'absence ou de maladie, je désigne monsieur Vincent Emmell, directeur adjoint du Service de la gestion de l'information, comme responsable et lui délègue les fonctions ci-dessus mentionnées.

Montréal, le 23 février 1990

Le président-directeur général,
JOCELYN TREMBLAY

65799

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Communauté urbaine de Montréal

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 1^{er} mai 1990, le délai prescrit à la Communauté urbaine de Montréal pour examiner le plan d'urbanisme de la ville de Baie-d'Urfé et l'approuver s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 5 mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1142

Communauté urbaine de Montréal

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 27 avril 1990, le délai prescrit à la Communauté urbaine de Montréal pour examiner les règlements d'urbanisme de la ville de LaSalle et les approuver s'ils sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 5 mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1142

Municipalité de Mont-Tremblant

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 juin 1990, le délai pour permettre à la municipalité de Mont-Tremblant d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document com-

plémentaire de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Québec, le 5 mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1142

Municipalité de Plessisville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 17 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Plessisville paroisse pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de L'Érable.

Québec, le 5 mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1142

Municipalité de Sainte-Sophie

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 17 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Sainte-Sophie pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de L'Érable.

Québec, le 5 mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1142

Municipalité de Vianney

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 17 septembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Vianney pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de L'Érable.

Québec, le 5 mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1142

Municipalité régionale de comté de Caniapiscau

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 29 juin 1991, pour permettre à la municipalité régionale de comté de Caniapiscau d'adopter à l'égard de ses territoires non organisés des règlements d'urbanisme conformes à son schéma d'aménagement et aux dispositions de son document complémentaire.

Québec, le 1^{er} mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,
YVON PICOTTE

1142

Ville de Bois-des-Filion

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 12 juin 1990, pour permettre à la ville de Bois-des-Filion d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville.

Québec, le 5 mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,

YVON PICOTTE

1142

Ville de Louiseville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 septembre 1990, le délai prescrit à la ville de Louiseville pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Maskinongé.

Québec, le 5 mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,

YVON PICOTTE

1142

Ville de Rosemère

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 juin 1990, pour permettre à la ville de Rosemère d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville.

Québec, le 5 mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,

YVON PICOTTE

1142

Ville de Sainte-Adèle

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 26 octobre 1990, le délai prescrit à la ville de Sainte-Adèle pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut.

Québec, le 1^{er} mars 1990

Le ministre des Affaires municipales,

YVON PICOTTE

1142

Assurance-récolte — Loi sur l'

Programme d'assurance des légumes de transformation

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1990, les prix unitaires, les taux de cotisation et taux d'escompte suivants:

1. Prix unitaires:

a) pour les pois ridés et non ridés:

Le prix unitaire correspond au revenu net moyen perçu par le producteur au cours des années antérieures. En l'absence de données concernant le revenu net moyen des années antérieures, le prix unitaire sera déterminé par la Régie.

b) pour les haricots jaunes:

Option 1: 177 \$/tonne métrique

Option 2: 142 \$/tonne métrique

Option 3: 106 \$/tonne métrique

c) pour les haricots verts:

Option 1: 168 \$/tonne métrique

Option 2: 134 \$/tonne métrique

Option 3: 101 \$/tonne métrique

d) pour le maïs sucré (crème ou grain):

Option 1: 72 \$/tonne métrique

Option 2: 58 \$/tonne métrique

Option 3: 43 \$/tonne métrique

e) pour le maïs sucré (épis):

Option 1: 80 \$/tonne métrique

Option 2: 64 \$/tonne métrique

Option 3: 48 \$/tonne métrique

2. Taux de cotisation:

Les taux de cotisation sont applicables à la valeur assurée. Le taux de cotisation des nouveaux assurés pour les haricots jaunes est de 6,00 %; pour les haricots verts 6,75 %; pour le maïs sucré 5,50 %; pour les pois non ridés 8,50 % et pour les pois ridés 7,00 %. Le taux de cotisation des anciens assurés pour chacune des catégories de récolte assurable est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de chaque assuré. Les taux de cotisation représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

3. Taux d'escompte:

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque l'assuré signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Le taux d'escompte est fonction de la date à laquelle est encaissable le chèque couvrant le montant de cotisation exigible:

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 28 février 1990: 6 %;

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 31 mars 1990: 3 %.

65817

Le secrétaire,
JEAN-MARC LAFRANCE

Avis divers

La Compagnie du chemin de fer de Québec Central

Avis aux détenteurs de titres

L'assemblée générale annuelle des détenteurs de titres de la compagnie du chemin de fer de Québec Central se tiendra à la gare Windsor, Montréal, QC, Canada, dans la salle de conférence, bureau 155, le mercredi 18 avril 1990 à onze heures pour présenter les états financiers, élire deux administrateurs représentant les détenteurs de titres de la compagnie jusqu'à la prochaine

assemblée générale annuelle, nommer le vérificateur de la compagnie et examiner toutes les questions dont elle pourra être saisie.
Montréal, le 22 février 1990

65551-9-4

Le secrétaire,
P. BERNADET

Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 5 février 1990, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 1-1990 abrogeant le Règlement no 1-1985 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 8 février 1990

65756

La secrétaire-trésorière,
SIMONNE VERVILLE

Succession Clarence Robert Valade

Avis est, par les présentes, donnée que SUN YOUTH ORGANIZATION INCORPORATED, situé au 4251, rue Saint-Urbain, Montréal, QC, et ALZHEIMER SOCIETY OF MONTREAL INC., situé au 394, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, QC, étant les seuls légataires universels de Clarence Robert Valade, en son vivant domicilié au 7499B, boulevard L'Acadie, Montréal, QC, où il est décédé, le 17 janvier 1989, laissant un testament olographe, ont accepté la succession dudit Clarence Robert Valade, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Joseph Tutino, notaire, 630, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1620, Montréal, QC, daté le 12 février 1990, enregistré à Montréal le 13 février 1990 sous le numéro 4246602.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant ledit notaire, le 1^{er} mars 1990 et peut être consulté à son bureau, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Montréal, le 7 mars 1990

65758

Le procureur,
JOSEPH TUTINO, notaire

Succession Francine Guillemette

Avis public est donné que le soussigné Ernest Haigh, consultant, résidant et domicilié au numéro 1445, rue Fort, appartement numéro 403, ville de Montréal, province de Québec, H3H 2C3, en sa qualité de tuteur de Nina Carol Haigh et David Bruce Haigh, en vertu d'un jugement de la Cour supérieure du district de Bedford, rendu le 11 janvier 1989, sous le numéro 460-14-000001-898 a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Francine Guillemette, en son vivant, maîtresse de maison, résidant et domiciliée au numéro 434 du chemin de la Diligence, en la municipalité du village de Stukely-Sud, province de Québec, décédée « ab intestat » le 6 septembre 1988, aux termes

d'un acte reçu devant Christiane Dussault, notaire, le 27 novembre 1989, sous le numéro 3096 de ses minutes.

Bromont, le 27 novembre 1989

65816

Le procureur,
ERNEST HAIGH

Succession Raymond Landry

Prenez avis que dame Hélène Carrier, domiciliée au 362, Julien, Québec, G1L 4C7, en sa qualité de tutrice à son fils Danny Landry, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Raymond Landry, en son vivant domicilié au 362, Julien, Québec, par acte passé, le 22 février 1990, devant Ronald Boutet, notaire à Québec, et enregistré au bureau d'enregistrement de Québec, le 26 février 1990, sous le numéro 1359637.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Ronald Boutet, notaire, et peut être consulté à son bureau, aux heures d'affaires, au 1191, 8^e Avenue (angle 12^e Rue) à Québec, G1J 3N3.

Après 2 mois du présent avis, ladite dame Hélène Carrier paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Québec, le 28 février 1990

65815

Le procureur,
RONALD BOUTET, notaire

Succession Solange Houle

Avis est, par les présentes, donné que Yvon Houle, commis d'épicerie, domicilié au 326, place Boisvert, Fleurimont, QC, en sa qualité de tuteur *ad hoc* aux biens de Francis et Martine Bourassa, domiciliés au 3675, place Monet, Neufchâtel, QC, a accepté la succession de Solange Houle, sous le bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte fait le 16 février 1990 et enregistré au bureau d'enregistrement de Québec, le 27 février 1990, sous le numéro 1359722.

L'inventaire des biens de la défunte peut être consulté au bureau du notaire soussigné, André Aubert, 109, rue Racine Loretteville, QC, G2B 1C9.

Après deux mois du présent avis, les créanciers seront payés à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Loretteville, le 1^{er} mars 1990

65757

Le procureur,
ANDRÉ AUBERT, notaire

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie du Centre du Québec

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (1988, c. 64), il a délivré à la « Caisse d'économie du Centre du Québec » un certificat de modification des statuts, daté du 27 février 1990, lui permettant de changer sa dénomination sociale

actuelle qui devient la « Caisse d'économie Desjardins du Centre du Québec ».

Québec, le 27 février 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

65803

Caisse Populaire de Charny

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (1988, c. 64), il a délivré à la « Caisse Populaire de Charny » deux certificats de modification des statuts, daté du 27 février 1990, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de Charny » et lui permettant de changer son territoire qui était les « limites de la paroisse de Charny » en celui de la « municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière ».

Québec, le 27 février 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

65795

LA CAISSE POPULAIRE DE Girardville de Roberval

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (1988, c. 64), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE DE Girardville de Roberval » un certificat de modification des statuts, daté du 27 février 1990, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de Girardville ».

Québec, le 27 février 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

65802

La Caisse Populaire Desjardins de St-Laurent, I.O.

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Laurent, I.O., tenue à Saint-Laurent-d'Orléans, le 11 janvier 1990, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 1430, avenue Royale, Saint-Laurent-d'Orléans, QC, G0A 3Z0, au 1330, avenue Royale, Saint-Laurent-d'Orléans, QC, G0A 3Z0, à compter du 2 décembre 1989.

Le secrétaire adjoint,
LOUIS LAPIERRE
065842

La Caisse Populaire de St-Hubert

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de La Caisse Populaire de St-Hubert, tenue à Saint-Hubert, le 17 août 1989, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 2000, rue Coderre à Saint-Hubert au 2400, boulevard Gaétan-Boucher à Saint-Hubert.

Le secrétaire,
BERNARD RACICOT
065843

La Caisse Populaire de St-Prime

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (1988, c. 64), il a délivré à « La Caisse Populaire de St-Prime » un certificat de modification des statuts, daté du 27 février 1990, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de Saint-Prime ».

Québec, le 27 février 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

65800

La Caisse Populaire Desjardins de Dosquet

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (1988, c. 64), il a délivré à « La Caisse Populaire Desjardins de Dosquet » un certificat de modification des statuts, daté du 27 février 1990, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de Dosquet ».

Québec, le 27 février 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

65801

Caisse Populaire la Canadienne

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de CAISSE POPULAIRE LA CANADIENNE, tenue à Sainte-Dorothée, Laval, le 20 décembre 1989, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 1222, Bord-de-l'Eau, Sainte-Dorothée, Laval, au 1271, boulevard Jolibourg, Sainte-Dorothée, Laval, au plus tard le 1^{er} octobre 1989.

Le secrétaire,
ROBERT BOUILLON
065844

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Anne Deslongchamps

Prenez avis que Anne Deslongchamps, domiciliée à route 204, Audet, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Annie Deslongchamps.

Montréal, le 2 février 1990

Le procureur de la requérante,
MICHEL BÉLANGER, notaire

65855-11-2

Carter Collins Turney

Prenez avis que Carter Collins Turney, domicilié au 2058, rue de Paris, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir

un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carter Collins Rogers.

Montréal, le 27 février 1990

65759-11-2

Les procureurs du requérant,
FERLAND, OUELLET & PROULX

Dung Thi Hoang Tang

Prenez avis que Dung Thi Hoang Tang, domicilié au 7225, rue Boyer, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de June Dung Thi Hoang Tang.

Montréal, le 1^{er} février 1990

65804-11-2

Les procureurs du requérant,
DUGUAY, SALOIS & DIONNE

Geneviève Lagacé

Prenez avis que Geneviève Lagacé, domiciliée au 1287, rue de la Visitation, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Geneviève Soly.

Montréal, le 20 février 1990

65684-10-2

La requérante,
GENEVIÈVE LAGACÉ

Navaratnam Jagadishan Sarvalakshmy Chelliah Jagadishan Haren Kumar Jagadishan Rohan Krishnan Jagadishan

Prenez avis que Navaratnam Jagadishan, Sarvalakshmy Chelliah Jagadishan, Haren Kumar Jagadishan, Rohan Krishnan Jagadishan, domiciliés au 8340, Santiago, Brossard, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leurs noms en ceux de Navam Jagan, Sarva Jagan, Haren Kumar Jagan, Rohan Krishnan Jagan.

Montréal, le 19 février 1990

65749-10-2

Le procureur des requérants,
JULIEN COOLS-LARTIGUE

Ingrid Beauregard

Prenez avis que Ingrid Beauregard, domiciliée au 1235, rue Fournelle, La Prairie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ingrid Beauregard Maloney.

Longueuil, le 13 février 1990

65673-10-2

Le procureur de la requérante,
ISABELLE GUEYMARD, notaire

Irène McLaren

Prenez avis que Irène McLaren, domiciliée au 1-D, rue Principale Nord, Saint-Bruno-de-Guigues, s'adressera au ministre de la Justice

afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Harine McLaren.

Rouyn-Noranda, le 26 février 1990

65856-11-2

Les procureurs de la requérante,
BOURASSA PROVENCHER BARRETTE

Jacqueline Ashton

Prenez avis que Jacqueline Ashton, domiciliée au 1204, rue Paquette, Mascouche, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacqueline Bergeron.

Mascouche, le 30 janvier 1990

65699-10-2

Le procureur de la requérante,
ME CLAUDE LEMIRE

Jacques Lorrain dit Ross

Prenez avis que Jacques Lorrain dit Ross, domicilié au 7, rue Vanier, Masson, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacques Ross.

Masson, le 19 février 1990

65719-10-2

Le procureur du requérant,
HUGUES ST-JACQUES, notaire

Joseph Alcide André Dupras

Prenez avis que Joseph Alcide André Dupras, domicilié au 490, rue Saint-Hubert, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Alcide Jacques-André Dupras.

Laval, le 16 février 1990

65621-10-2

Les procureurs du requérant,
DEVEAU LAVOIE & ASS.

Joseph Augustin Frémont

Prenez avis que Joseph Augustin Frémont, domicilié au 8103A, place d'Aunis, Saint-Léonard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Roger J. Frémont.

Montréal, le 8 février 1990

65622-10-2

Le procureur du requérant,
CLERMONT BÉLANGER, avocat

Joseph Gilles Donat Patrick Lorion

Prenez avis que Joseph Gilles Donat Patrick Lorion, domicilié au 645, rue Rivoli, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Gilles Donat Patrick Lefebvre.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Laval, le 23 février 1990

65772-11-2

Le requérant,
JOSEPH GILLES DONAT PATRICK LORION

Joseph Jacques Clément Trudeau

Prenez avis que Joseph Jacques Clément Trudeau, domicilié au 107, Dunrae, Mont-Royal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jay Clément Trudeau.

Montréal, le 20 février 1990

65641-10-2

Les procureurs du requérant,
ADESKI KINGSTONE, *avocats*

Joseph Laurent Jean-Charles Richer

Prenez avis que Joseph Laurent Jean-Charles Richer, domicilié au 2, 40^e Avenue, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jordan Jean-Charles Richer.

Montréal, le 23 février 1990

65845-11-2

Le requérant,
JOSEPH LAURENT JEAN-CHARLES RICHER

Joseph Léonel Clermont Simard

Prenez avis que Joseph Léonel Clermont Simard, domicilié au 520, rue Saint-Eugène, La Tuque, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Léonel Clermont Pierre Simard.

65857-11-2

Le procureur du requérant,
JEAN-M. CARRIER, *avocat*

Joseph Roland Serge Péries

Prenez avis que Joseph Roland Serge Péries, domicilié au 400, 42^e Rue, appartement 2, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Roland Serge Brousseau.

Montréal, le 5 février 1990

65685-10-2

Les procureurs du requérant,
DU MESNIL ET LAVIGNE, *avocats*

Joseph Sylvain Gervais

Prenez avis que Joseph Sylvain Gervais, domicilié au 70, rue Samuel-de-Champlain, Thetford-Sud, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Sylvain Bilodeau.

Thetford Mines, le 23 février 1990

65686-10-2

Les procureurs du requérant,
GOSSELIN OUELLETTE GRONDIN & HOULE

Lise Brun

Prenez avis que Lise Brun, domiciliée au 414, 27^e Avenue, Pointe-Calumet, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lise Graveline.

Saint-Eustache, le 15 février 1990

65701-10-2

Les procureurs de la requérante,
MASSOL & GIRARD, *avocats*

Lise Lalonde

Prenez avis que Lise Lalonde, domiciliée à R.R. no 3, B.M. 106, 20051, chemin Hemming, Saint-Charles de Drummond, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Samuelle.

Drummondville, le 19 février 1990

65700-10-2

La requérante,
LISE LALONDE

Marie Anne Carmel Clavet

Prenez avis que Marie Anne Carmel Clavet, domiciliée au 14, rue Sainte-Cécile, appartement 1, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Anne Carmen Clavet.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Beauport, le 5 mars 1990

65858-11-2

La requérante,
MARIE ANNE CARMEL CLAVET

Marie Blanche Carmen Denise Tremblay

Prenez avis que Marie Blanche Carmen Denise Tremblay, domiciliée au 680, avenue Caravanne, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Blanche Carmel Denise Tremblay.

Charlesbourg, le 26 février 1990

65651-10-2

La requérante,
MARIE BLANCHE CARMEN DENISE TREMBLAY

Marie Fébronie Laforme

Prenez avis que Marie Fébronie Laforme, domiciliée au 2754, rue Dollard, Shawinigan, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Marguerite Laforme.

Shawinigan, le 14 février 1990

65623-10-2

Le procureur de la requérante,
JEAN-PIERRE AUBRY, *notaire*

Marie Françoise Cathy Tavaras

Prenez avis que Marie Françoise Cathy Tavaras, domiciliée au 14, rue Marie-de-l'Incarnation, appartement 306, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Françoise Cathy Plamondon.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Québec, le 19 février 1990

65624-10-2

La requérante,
MARIE FRANÇOISE CATHY TAVARAS

Marie Micheline Nathalie Lorion

Prenez avis que Marie Micheline Nathalie Lorion, domiciliée au 645, rue Rivoli, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin

d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Micheline Nathalie Lefebvre.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Laval, le 23 février 1990

65773-11-2

La requérante,
MARIE MICHELINE NATHALIE LORION

Marilyn Virginia Iserhoff

Prenez avis que Marilyn Virginia Iserhoff, domiciliée en la réserve indienne crie de Waswanipi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marlene Virginia Iserhoff.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Waswanipi, le 7 février 1990

65832-11-2

Le procureur de la requérante,
ME B. TREMBLAY

Natacha Grenier

Prenez avis que Natacha Grenier, domiciliée au 27, rue Champagne, appartement 1, Victoriaville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Natacha Roy.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Victoriaville, le 24 janvier 1990

65672-10-2

Les procureurs de la requérante,
FONTAINE & ASSOCIÉS

Nathalie Lachance

Prenez avis que Nathalie Lachance, domiciliée au 153, Mgr-Gravel, C.P. 174, Nicolet, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maytha Lachance.

Nicolet, le 26 février 1990

65703-10-2

La requérante,
NATHALIE LACHANCE

Nathalie Wagner

Prenez avis que Nathalie Wagner, domiciliée à Grande-Rivière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nathalie Lebreux.

Chandler, le 15 février 1990

65642-10-2

Le procureur de la requérante,
MARYSE BRETON, avocate

Nha Khanh Dang

Prenez avis que Nha Khanh Dang, domiciliée au 1001, rue Saint-Dominique, appartement 404, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nha Khanh Karen Dang.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 21 février 1990

65833-11-2

Les procureurs de la requérante,
LORD, LEFEBVRE, PEPIN & MARCHAND

Oliva, alias Yvon Rougeau

Prenez avis que Oliva, alias Yvon Rougeau, domicilié au 7440, Christophe-Colomb, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvon Rougeau.

Montréal, le 22 février 1990

65702-10-2

Les procureurs du requérant,
LAVIOLETTE & MAYNARD, avocats

Pascalie Alix

Prenez avis que Pascalie Alix, domiciliée au 2018, chemin Yamas-ka, Rainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pascalie Tanguay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 février 1990

65834-11-2

Le procureur de la requérante,
BERNARD L. TANGUAY, notaire

Robert Boulet

Prenez avis que Robert Boulet, domicilié au 112, des Écorceurs, Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Boulay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Chicoutimi, le 19 février 1990

65652-10-2

Les procureurs du requérant,
GIRARD, ALLARD & BEAULIEU, avocats

Shauna Reinblatt

Prenez avis que Shauna Reinblatt, domicilié au 3001, 12^e Rue Nord, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Shauna Pencer Reinblatt.

Montréal, le 19 février 1990

65846-11-2

Le procureur du requérant,
ME CHARLES TAKEFMAN

Vladimir Panic

Prenez avis que Vladimir Panic, domicilié au 4435, rue Dumas, Pierrefonds, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Vladimir Panich.

Ce changement affectera aussi Michael David Panic et Jason Robert Panic demeurant à la même adresse.

Montréal, le 21 février 1990

65653-10-2

Le procureur du requérant,
ME GLENN M. DERSTENFELD

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000963-902

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre BERNARD COOPER, domicilié au 3464, Hutchison, appartement 403, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Bernard Cooper, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000966-905

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre BRENT MCKENZIE, domicilié au 730, rue Alepin, LaSalle, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Brent McKenzie, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000974-909

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHANTAL MERCIER, domiciliée au 186, route 132 Est, Grosses Roches, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Chantal Mercier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000618-902

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DENIS GAGNON, domicilié au 1260, rue St-André, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Denis Gagnon, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000982-902

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ELIE MANSOUR, domicilié au 2030, rue Lapierre, LaSalle, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Elie Mansour, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000639-908

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ÉRIC CROTEAU, domicilié au 4420, rue Dupuis, appartement 4, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Eric Croteau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000611-907

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GUYLAINE LAVOIE, domiciliée au 25, 3^e Rue Est, Rimouski, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Guylaine Lavoie, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000961-906

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre HUSSEIN SALEH, domicilié au 2649, rue Orlean, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Hussein Saleh, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000978-900

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOHN AIKHIONBARE, domicilié au 2270, Duff Court, appartement 210, Lachine, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à John Aikhionbare, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001111-899

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JULIE RIOUX, domiciliée au 696, boulevard de la Vallée, Sainte-Angele-de-Méridci, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Julie Rioux, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000975-906

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LINDA LECLAIR, domiciliée au 10961, rue Belleville, Montréal-Nord, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Linda Leclair, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000622-904

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LUC RONDEAU, domicilié au 315, Adam, Saint-Calixte, Joliette, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Luc Rondeau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000987-901

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARLENA GITTENS, domiciliée au 5955, Côte St-Antoine, appartement 14, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Marlena Gittens, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000621-906

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARTIN JACQUES RANALLI, domicilié au 6492, Sherbrooke Ouest, appartement 10, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Martin Jacques Ranalli, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000967-903

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARTINE BADACSONYI, domiciliée au 5465, 5^e avenue ouest, appartement 108, Charlesbourg, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Martine Badacsonyi, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000619-900

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre NICOLE GELINEAU, domiciliée au 10551 A, rue Saint-Charles, Ahuntsic, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Nicole Gelineau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-010409-896

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RICHARD DUPLANTIE, domicilié au 1218, rue Belchasse, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Richard Duplantie, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 février 1990

1141

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000991-903

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROBERT ST-GERMAIN, domicilié au 2265, rue Auguste, appartement 1, Brossard, Longueuil, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Robert St-Germain, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141 *Le greffier,*
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000968-901

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SHARON SWEENEY, domiciliée au 3933, rue Ethel, Verdun, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Sharon Sweeney, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141 *Le greffier,*
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000626-905

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SYLVIE VÉZINA, domiciliée au 2022, des Lilas, Rouyn Noranda, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Sylvie Vézina, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 février 1990

1141 *Le greffier,*
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000985-905

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre YVAN LAVOIE, domicilié au 356, rue Paul Pau, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Yvan Lavoie, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141 *Le greffier,*
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000977-902

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre YVES CUMMINGS, domicilié au 6200, rue St-Joseph Renaud, appartement 408, Anjou, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Yves Cummings, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 26 février 1990

1141 *Le greffier,*
YOLANDE LÉTOURNEAU

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2743-7805		
2743-7805 QUÉBEC INC.	1990 01 22	Kamouraska
2743-8613		
2743-8613 QUÉBEC INC.	1990 01 22	Kamouraska
2743-8621		
2743-8621 QUÉBEC INC.	1990 01 22	Kamouraska
2743-8936		
2743-8936 QUÉBEC INC.	1990 01 22	Kamouraska
2743-8944		
2743-8944 QUÉBEC INC.	1990 01 22	Longueuil
2743-9371		
2743-9371 QUÉBEC INC.	1990 01 22	Kamouraska
2746-6291		
2746-6291 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Abitibi
2746-6309		
2746-6309 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Abitibi
2746-6317		
2746-6317 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Beauce
2746-6499		
2746-6499 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Labelle
2746-6861		
2746-6861 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Beauce
2746-6887		
2746-6887 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Saint-François
2746-6903		
2746-6903 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Beauce
2746-6911		
2746-6911 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Beauce
2746-6929		
2746-6929 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Beauce
2746-6937		
2746-6937 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Beauce
2746-6945		
2746-6945 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Beauce
2746-6952		
2746-6952 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Beauce
2746-7067		
2746-7067 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Saint-François
2746-7125		
2746-7125 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Québec
2746-7133		
2746-7133 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Québec
2746-7141		
2746-7141 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2746-7158		
2746-7158 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Québec
2746-7323		
2746-7323 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Québec
2746-7380		
2746-7380 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Beauce
2746-7406		
2746-7406 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Québec
2746-7554		
2746-7554 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Saint-Maurice
2746-7562		
2746-7562 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Mégantic
2746-7570		
2746-7570 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Trois-Rivières
2746-7620		
2746-7620 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Chicoutimi
2746-7638		
2746-7638 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Saint-Hyacinthe
2746-7646		
2746-7646 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Saint-François
2746-7687		
2746-7687 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Frontenac
2746-7695		
2746-7695 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2746-7711		
2746-7711 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Montréal
2746-7752		
2746-7752 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Baie-Comeau
2746-7760		
2746-7760 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Charlevoix
2746-7828		
2746-7828 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Saint-François
2746-7877		
2746-7877 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Chicoutimi
2746-7901		
2746-7901 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Saint-François
2746-7919		
2746-7919 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Saint-François
2746-8008		
2746-8008 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Rimouski
2746-8032		
2746-8032 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Bedford
2746-8263		
2746-8263 QUÉBEC INC.	1990 02 23	Québec
2746-8289		
2746-8289 QUÉBEC INC.	1990 02 23	Laval
2746-8503		
2746-8503 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Québec
2746-8511		
2746-8511 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2746-8529		
2746-8529 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Québec
2746-8537		
2746-8537 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Beauce
2746-8594		
2746-8594 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Roberval
2746-8610		
2746-8610 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Québec
2746-8628		
2746-8628 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Chicoutimi
2746-8644		
2746-8644 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Hull
2746-8669		
2746-8669 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Québec
2746-8677		
2746-8677 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2746-8685		
2746-8685 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2746-8693		
2746-8693 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Trois-Rivières
2746-8750		
2746-8750 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Trois-Rivières
2746-9154		
2746-9154 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Saint-François
2746-9162		
2746-9162 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Saint-François
2746-9170		
2746-9170 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Roberval
2746-9188		
2746-9188 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Québec
2746-9428		
2746-9428 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Québec
2746-9436		
2746-9436 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Chicoutimi
2748-7305		
2748-7305 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Longueuil
2748-7313		
2748-7313 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Trois-Rivières
2748-7990		
2748-7990 QUÉBEC INC.	1990 02 13	Montréal
2748-8006		
2748-8006 QUÉBEC INC.	1990 02 13	Montréal
2748-8014		
2748-8014 QUÉBEC INC.	1990 02 13	Montréal
2748-8048		
2748-8048 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8063		
2748-8063 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Montréal
2748-8071		
2748-8071 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2748-8089		
2748-8089 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-8212		
2748-8212 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8238		
2748-8238 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8253		
2748-8253 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8295		
2748-8295 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Joliette
2748-8444		
2748-8444 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Rimouski
2748-8501		
2748-8501 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Joliette
2748-8568		
2748-8568 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8584		
2748-8584 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Joliette
2748-8600		
2748-8600 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8618		
2748-8618 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8626		
2748-8626 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8634		
2748-8634 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8642		
2748-8642 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8659		
2748-8659 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8667		
2748-8667 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8683		
2748-8683 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Montréal
2748-8709		
2748-8709 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Montréal
2748-8717		
2748-8717 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Laval
2748-8725		
2748-8725 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Joliette
2748-8733		
2748-8733 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Joliette
2748-8741		
2748-8741 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Joliette
2748-8758		
2748-8758 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Joliette
2748-8766		
2748-8766 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Terrebonne
2748-8782		
2748-8782 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2748-8790		
2748-8790 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-8808		
2748-8808 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-8840		
2748-8840 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Laval
2748-8857		
2748-8857 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Longueuil
2748-8881		
2748-8881 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Joliette
2748-8956		
2748-8956 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8964		
2748-8964 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Laval
2748-8980		
2748-8980 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Trois-Rivières
2748-9053		
2748-9053 QUÉBEC INC.	1990 02 15	Terrebonne
2748-9061		
2748-9061 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Laval
2748-9087		
2748-9087 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Joliette
2748-9095		
2748-9095 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Terrebonne
2748-9137		
2748-9137 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Beauharnois
2748-9145		
2748-9145 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Montréal
2748-9186		
2748-9186 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Montréal
2748-9194		
2748-9194 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Alma
2748-9210		
2748-9210 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Montréal
2748-9236		
2748-9236 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Saint-Hyacinthe
2748-9269		
2748-9269 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Terrebonne
2748-9293		
2748-9293 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rimouski
2748-9327		
2748-9327 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Terrebonne
2748-9368		
2748-9368 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Montréal
2748-9400		
2748-9400 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Joliette
2748-9442		
2748-9442 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Bedford
2748-9459		
2748-9459 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2748-9491		
2748-9491 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Saint-Hyacinthe
2748-9509		
2748-9509 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Bonaventure
2748-9517		
2748-9517 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Terrebonne
2748-9525		
2748-9525 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Trois-Rivières
2748-9566		
2748-9566 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9574		
2748-9574 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9582		
2748-9582 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9590		
2748-9590 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Terrebonne
2748-9616		
2748-9616 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Joliette
2748-9624		
2748-9624 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Laval
2748-9640		
2748-9640 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Montréal
2748-9681		
2748-9681 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9699		
2748-9699 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9731		
2748-9731 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Saint-Hyacinthe
2748-9749		
2748-9749 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9756		
2748-9756 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rouyn/Noranda
2748-9764		
2748-9764 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rouyn/Noranda
2748-9772		
2748-9772 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rouyn/Noranda
2748-9780		
2748-9780 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rouyn/Noranda
2748-9798		
2748-9798 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rouyn/Noranda
2748-9806		
2748-9806 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Terrebonne
2748-9814		
2748-9814 QUÉBEC INC.	1990 02 16	Joliette
2748-9889		
2748-9889 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9897		
2748-9897 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9913		
2748-9913 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2748-9921		
2748-9921 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Joliette
2748-9970		
2748-9970 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Terrebonne
2748-9996		
2748-9996 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rimouski
2749-0002		
2749-0002 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2749-0044		
2749-0044 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Alma
2749-0051		
2749-0051 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Terrebonne
2749-0127		
2749-0127 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2749-0150		
2749-0150 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Joliette
2749-0192		
2749-0192 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Longueuil
2749-0218		
2749-0218 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-0234		
2749-0234 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-0242		
2749-0242 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-0259		
2749-0259 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-0275		
2749-0275 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2749-0283		
2749-0283 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Beauharnois
2749-0333		
2749-0333 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rouyn/Noranda
2749-0341		
2749-0341 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rouyn/Noranda
2749-0366		
2749-0366 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Terrebonne
2749-0424		
2749-0424 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Kamouraska
2749-0432		
2749-0432 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Longueuil
2749-0440		
2749-0440 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Terrebonne
2749-0499		
2749-0499 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Beauharnois
2749-0507		
2749-0507 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Terrebonne
2749-0515		
2749-0515 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rouyn/Noranda
2749-0523		
2749-0523 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rouyn/Noranda

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2749-0531		
2749-0531 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Rouyn/Noranda
2749-0549		
2749-0549 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Terrebonne
2749-0564		
2749-0564 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Bedford
2749-0630		
2749-0630 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Longueuil
2749-0648		
2749-0648 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Laval
2749-0713		
2749-0713 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Montréal
2749-0721		
2749-0721 QUÉBEC INC.	1990 02 19	Montréal
2749-0739		
2749-0739 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Montréal
2749-0770		
2749-0770 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Saint-François
2749-0804		
2749-0804 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Montréal
2749-0861		
2749-0861 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Laval
2749-0879		
2749-0879 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-0895		
2749-0895 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-0911		
2749-0911 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Terrebonne
2749-0929		
2749-0929 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Terrebonne
2749-0937		
2749-0937 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-0945		
2749-0945 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Laval
2749-0978		
2749-0978 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Montréal
2749-1083		
2749-1083 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Richelieu
2749-1109		
2749-1109 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Saint-Hyacinthe
2749-1141		
2749-1141 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Terrebonne
2749-1216		
2749-1216 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1232		
2749-1232 QUÉBEC INC.	1990 02 20	Montréal
2749-1257		
2749-1257 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1265		
2749-1265 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2749-1273		
2749-1273 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1299		
2749-1299 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1406		
2749-1406 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Joliette
2749-1414		
2749-1414 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Joliette
2749-1505		
2749-1505 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Longueuil
2749-1513		
2749-1513 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Joliette
2749-1547		
2749-1547 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1570		
2749-1570 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Longueuil
2749-1604		
2749-1604 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Rouyn/Noranda
2749-1612		
2749-1612 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1620		
2749-1620 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1638		
2749-1638 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1646		
2749-1646 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1653		
2749-1653 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1661		
2749-1661 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1679		
2749-1679 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1687		
2749-1687 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1711		
2749-1711 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Saint-François
2749-1729		
2749-1729 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Beauharnois
2749-1752		
2749-1752 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Terrebonne
2749-1760		
2749-1760 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Joliette
2749-1778		
2749-1778 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Trois-Rivières
2749-1836		
2749-1836 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1844		
2749-1844 QUÉBEC INC.	1990 02 21	Beauharnois
2749-1901		
2749-1901 QUÉBEC INC.	1990 02 22	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2746-8560 2C2J COUTURE INC.	1990 02 19	Chicoutimi
2746-8941 A V I MARKETING INC.	1990 02 23	Québec
2746-7349 ABONNEX ALARME INC.	1990 02 16	Kamouraska
2746-3967 ACCOMMODATION CHEZ MAGGY INC.	1990 02 16	Québec
2749-0473 AFRATÉX CANADA INC.	1990 02 20	Montréal
2746-7059 AGENCE CARMELLI INC.	1990 02 19	Québec
2746-7505 LES ALIMENTATIONS G.J.M.N. INC.	1990 02 19	Saint-Maurice
2749-1224 AMÉNAGEMENT DENIS ET SERGE INC.	1990 02 21	Laval
2748-9228 ANDRAS ÉLECTRIQUE INC.	1990 02 16	Montréal
2748-9665 ANFARAL INTERNATIONAL INC.	1990 02 19	Montréal
2748-8915 AROPPS AVENTURES INC.	1990 02 20	Saint-François
2746-6978 ATELIER D'USINAGE B.G. INC.	1990 02 19	Québec
2748-9822 ATELIER D'USINAGE ROGER INC.	1990 02 16	Joliette
2746-8099 ATELIER MÉCANIQUE P.R.T. INC.	1990 02 19	Roberval
2746-7836 LES AUTOMOBILES GAGNÉ ET DESCHAMPS INC.	1990 02 19	Terrebonne
2748-8592 L'AVENUE DES ENFANTS INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8022 A.A.A.A. URGENCE EXTERMINATION INC.	1990 02 14	Laval
2748-9350 A.C. ATELIER DE CARROSSERIE INC.	1990 02 16	Laval
2748-8675 BESNER E. P. CONSULTANT INC.	1990 02 16	Montréal
2749-1349 BIJOUTERIE CHAND'OR INC.	1990 02 21	Montréal
2748-8329 BOISERIES BIENVENUE INC.	1990 02 14	Saint-Hyacinthe
2746-7588 BOULANGERIE NEUVILLE INC.	1990 02 20	Québec
2746-6895 BOUTIQUE CHALY INC.	1990 02 16	Abitibi
2749-1521 BOUTIQUE DANIELLE NADON INC.	1990 02 21	Hull
2748-9046 BOUTIQUE ENERGYM INC.	1990 02 15	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2746-8131 BOUTIQUE LA BALEINE INC.	1990 02 19	Baie-Comeau
2746-6481 BOUTIQUE MÉAMOD INC.	1990 02 16	Frontenac
2748-9954 BRASSERIE 500 INC.	1990 02 19	Saint-Maurice
2746-8891 BRUNO LEMAY AUTO INC.	1990 02 22	Trois-Rivières
2749-1067 BUFFET RIVE-NORD INC.	1990 02 20	Joliette
2746-6960 CAMP TROIS CARIBOUS INC.	1990 02 16	Frontenac
2749-0101 CANSAN INC.	1990 02 19	Longueuil
2746-4395 CARREFOUR L'ENTRE-JEAN INC.	1990 02 19	Chicoutimi
2749-0408 LES CARROSSERIES YVAN GAGNÉ INC.	1990 02 20	Beauharnois
2746-8180 CENTRE DE L'AUTO DU CHÂTEAU INC.	1990 02 21	Québec
2746-8834 CENTRE DU PNEU KENNEDY INC.	1990 02 21	Québec
2746-8115 CENTRE VISION BAIE-COMEAU INC.	1990 02 19	Baie-Comeau
2748-9418 CÉRAMIQUE MICHEL INC.	1990 02 16	Alma
2746-7992 CLAUDE CINQ-MARS INC.	1990 02 22	Québec
2746-8222 CLINIQUE FAMILIALE PATRY INC.	1990 02 22	Alma
2748-8949 CLUB DE GOLF AUSTIN INC.	1990 02 15	Saint-François
2746-7331 CLUB DE KUNG-FU FLEURIMONT INC.	1990 02 16	Saint-François
2748-9673 COLIS-TRANS INC.	1990 02 19	Montréal
2748-8519 CONCEPTIONS L.G. INC.	1990 02 15	Montréal
2749-0119 CONFECTION CHARTI INC.	1990 02 19	Montréal
2749-0556 CONSTRUCTION BERTRAND GRÉGOIRE INC.	1990 02 20	Iberville
2748-8030 CONSTRUCTION CHA-RIC INC.	1990 02 15	Saint-Maurice
2749-0416 CONSTRUCTION DUMOULIN-LEGAULT INC.	1990 02 20	Montréal
2749-0028 CONSTRUCTION GUY SANTERRE INC.	1990 02 19	Laval
2748-9004 CONSTRUCTION JACQUES FLEURY INC.	1990 02 16	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2748-9541 CONSTRUCTION JEAN-LOUIS BÉRUBÉ INC.	1990 02 19	Mingan
2748-9285 CONSTRUCTION KINABEL INC.	1990 02 19	Longueuil
2749-0796 CONSTRUCTIONS ACHILLE LAROCHE INC.	1990 02 20	Longueuil
2748-8550 CONSTRUCTIONS ADAMAS INC.	1990 02 15	Terrebonne
2749-0176 LES CONSTRUCTIONS ÉGAL INC.	1990 02 20	Bonaventure
2749-0010 LES CONSTRUCTIONS PICCONE INC.	1990 02 19	Laval
2746-6986 CONSULTANT PROJEST INC.	1990 02 19	Québec
2749-1331 LES CONSULTANTS EMS INC. <i>EMS CONSULTANTS INC.</i>	1990 02 21	Longueuil
2749-0135 LES CONSULTANTS GISNOR INC.	1990 02 20	Montréal
2749-0317 CORDONNERIE TIC-TAC-TOC (1990) INC.	1990 02 19	Montréal
2749-0853 COREGRAPH COMMUNICATIONS INC.	1990 02 20	Montréal
2748-9905 CORPORATION D'INVESTISSEMENT MENDELSON NAKIS <i>MENDELSON NAKIS INVESTMENT CORPORATION</i>	1990 02 16	Montréal
2746-8701 CORPORATION FINANCIÈRE SOMMET	1990 02 21	Québec
2748-9129 LA CORPORATION TRIMECH LTÉE <i>THE TRIMECH CORPORATION LTD.</i>	1990 02 16	Longueuil
2748-9863 COUPE ÉCLAIR INC.	1990 02 16	Montréal
2746-7166 LES COURTIER EN TRANSPORT DE L'ESTRIE INC.	1990 02 19	Mégantic
2749-1356 C.E.M.I. CONSTRUCTIONS INC.	1990 02 21	Terrebonne
2746-7372 LES DÉCOUPAGES DE PRÉCISION A.L.L. INC.	1990 02 21	Trois-Rivières
2749-0226 DEZYNE 90 INC.	1990 02 21	Laval
2749-0747 DIABÈTE SANTÉ INC.	1990 02 20	Montréal
2748-8972 DISQUES DRAGON INC.	1990 02 16	Montréal
2746-7778 DISTRIBUTION SARTIGAN INC.	1990 02 23	Beauce
2746-6879 LES DISTRIBUTIONS ANDRÉ GARIÉPY INC.	1990 02 16	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2746-4379 LES DISTRIBUTIONS HÉLÈNE & ROBERT INC.	1990 02 19	Trois-Rivières
2749-0267 LES DISTRIBUTIONS MICHEL GAMACHE INC.	1990 02 19	Beauharnois
2749-1133 LES DISTRIBUTIONS NOLEC INC.	1990 02 21	Longueuil
2748-8220 LES DISTRIBUTIONS TYDEPHARM INC.	1990 02 15	Joliette
2748-8527 DOMINIC MARTIN CONSTRUCTION INC.	1990 02 15	Longueuil
2748-9707 DONADEL STUDIO DE DANSE INC.	1990 02 16	Montréal
2746-7604 DONALD GRENIER INC.	1990 02 19	Frontenac
2749-0838 ECHAFAUBEC INC.	1990 02 20	Terrebonne
2749-1364 ÉCOLE DE DANSE SUZIE PAQUETTE INC.	1990 02 21	Terrebonne
2746-8206 ÉLECTRICITÉ RIVAL LTÉE	1990 02 21	Québec
2748-9376 ÉLECTROTECHNIQUE VI-ESSE INC.	1990 02 16	Montréal
2746-8842 ÉLEVAGE D'ANIMAUX DU QUÉBEC INC.	1990 02 22	Montmagny
2748-9608 LES EMBALLAGES A. P. C. INC.	1990 02 16	Montréal
2748-8428 ENSEIGNES DELTA INC.	1990 02 15	Saint-François
2748-8865 LES ENSEIGNES TRANSFO-DESIGN INC.	1990 02 19	Montréal
2746-7364 L'ENTREPRISE J.S. CONTRÔLE INC.	1990 02 21	Joliette
2749-0622 LES ENTREPRISES ALAIN PRIEUR INC.	1990 02 20	Longueuil
2749-0325 LES ENTREPRISES DENPRO INC.	1990 02 19	Laval
2749-0655 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES EXPERT-VOLTAGE INC.	1990 02 21	Terrebonne
2746-7943 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES MÉMOTÉCH INC.	1990 02 22	Baie-Comeau
2748-8576 LES ENTREPRISES MICHAEL CAMPBELL INC.	1990 02 15	Longueuil
2749-1745 LES ENTREPRISES OVIDE BILODEAU INC.	1990 02 21	Labelle
2746-7984 LES ENTREPRISES R. DESHAIES INC.	1990 02 21	Trois-Rivières
2749-1737 ENTRETIEN ANDRÉ ET DENIS INC.	1990 02 22	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2749-0697 ENTRETIEN LAMARD INC.	1990 02 20	Québec
2749-0598 LES ENTRPRISES RENÉ DONTIGNY INC.	1990 02 20	Saint-Hyacinthe
2749-1125 ENVIROSAGE INC.	1990 02 21	Terrebonne
2746-8164 ÉPICERIE C.M.P. INC.	1990 02 20	Montmagny
2749-0200 LES ÉQUIPEMENTS CLERMONT FORTIN INC.	1990 02 21	Longueuil
2746-7950 ESTIMATION P.F. INC.	1990 02 21	Québec
2748-8055 EVA FLEURISTE INC.	1990 02 15	Montréal
2749-0846 FABRICANT DE REMORQUES MERCIER INC.	1990 02 20	Beauharnois
2746-8917 FENAQ INC.	1990 02 22	Québec
2746-7083 FERME ABOI INC.	1990 02 15	Saint-François
2746-8552 FERME BEAU MATIN (1990) INC.	1990 02 19	Kamouraska
2746-8073 FERME DU CIMETIÈRE INC.	1990 02 19	Saint-François
2746-8743 FERME HOLDUC INC.	1990 02 21	Mégantic
2746-7935 FERME ROBERGER INC.	1990 02 21	Québec
2749-1380 LE FICHER DE LA COMPTABILITÉ INC.	1990 02 21	Joliette
2749-0887 FORAGE ST-DENIS INC.	1990 02 21	Beauharnois
2746-6473 FORMATION PRO-ACTIVE S.R. INC.	1990 02 16	Drummond
2749-1588 GALIPEAU REBUT-MÉTAL-DÉMOLITION INC.	1990 02 22	Longueuil
2749-1372 GARAGE B.D.L. FAIS-LE TOI-MÊME INC.	1990 02 21	Terrebonne
2749-1208 GÉOLIGNE PLUS INC.	1990 02 20	Terrebonne
2748-9434 GESTION ANDRÉ MAHEU INC.	1990 02 16	Laval
2748-8899 GESTION ANDRÉ MARTEL INC.	1990 02 20	Terrebonne
2749-1695 GESTION A.R. DE LA VALLÉE INC.	1990 02 21	Terrebonne
2749-1091 GESTION BOSMAP INC.	1990 02 21	Montréal
2748-9723 GESTION B.P.S.P. INC.	1990 02 19	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2749-1307 GESTION CADESRO INC.	1990 02 20	Joliette
2748-9152 GESTION DANIEL VILLIARD INC.	1990 02 16	Richelieu
2746-8784 GESTION DONALD FALARDEAU INC.	1990 02 20	Bonaventure
2746-8123 GESTION FAJO INC.	1990 02 19	Baie-Comeau
2746-7208 GESTION GILLES ARSENEAULT INC.	1990 02 20	Bonaventure
2748-9103 GESTION G. BOURDAGES INC.	1990 02 16	Bedford
2749-0689 GESTION IMMOBILIÈRE MANAPRO INC.	1990 02 21	Montréal
2748-9178 GESTION JACQUES CHAMBERLAND INC.	1990 02 16	Richelieu
2748-9160 GESTION JACQUES DESCHENEAUX INC.	1990 02 16	Richelieu
2748-9483 GESTION JACQUES GERVAIS INC.	1990 02 16	Trois-Rivières
2746-8776 GESTION JEAN-GUY LANDRY INC.	1990 02 20	Bonaventure
2748-8451 GESTION J.C. PATENAUDE INC.	1990 02 15	Longueuil
2746-7737 GESTION LIDO INC.	1990 02 22	Québec
2748-9467 GESTION MICHEL H. BOURRET INC.	1990 02 16	Terrebonne
2746-7307 GESTION NAHA INC.	1990 02 16	Québec
2748-9475 GESTION NOVYRO INC.	1990 02 16	Saint-Maurice
2746-8214 GESTION PATRICK LANTHIER INC.	1990 02 21	Québec
2746-8271 GESTION PA-RICH INC.	1990 02 22	Québec
2746-7356 GESTION R.C.L. INC.	1990 02 19	Québec
2749-0762 GESTION TRANSPOSAGE INC.	1990 02 20	Drummond
2748-9301 GESTION YVON OUELLET INC.	1990 02 19	Joliette
2749-1539 LES GESTIONS M.S.P.P. INC.	1990 02 21	Beauharnois
2746-8248 GLADU MARINE INC.	1990 02 22	Joliette
2746-8081 GOUDREAU & GOUDREAU INC.	1990 02 19	Beauce
2748-8493 LE GRAND PÊCHEUR INC.	1990 02 15	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2743-8530 GROUPE CONSEIL JML INC.	1990 01 19	Québec
2748-9962 LE GROUPE STEP INTERNATIONAL INC.	1990 02 19	Iberville
2743-9892 GROUPEMENT DE L'ÉPINETTE BLEUE INC.	1990 01 25	Charlevoix
2749-0374 G. REMILLARD CÂBLES INC.	1990 02 19	Laval
2748-8436 HARGESCO INC.	1990 02 27	Laval
2746-3983 HAROLD LAMBERT CONSTRUCTION INC.	1990 02 16	Frontenac
2748-9871 HMP VIDÉO INC.	1990 02 16	Abitibi
2748-9715 HYDROPAN INTERNATIONAL INC.	1990 02 16	Montréal
2748-8477 H. RIENDEAU INC.	1990 02 16	Montréal
2748-9384 IDC SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INC. <i>IDC INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORPORATION INC.</i>	1990 02 16	Longueuil
2749-1075 LES IMMEUBLES A DES LAURENTIDES INC.	1990 02 20	Terrebonne
2749-0572 LES IMMEUBLES BJRGs INC.	1990 02 20	Terrebonne
2746-8198 LES IMMEUBLES LOUISE OUELLET INC.	1990 02 20	Québec
2746-8107 LES IMMEUBLES THETFORD INC.	1990 02 19	Frontenac
2749-0093 IMPORTATIONS TRANS-ORIENT S.B. INC.	1990 02 19	Saint-François
2748-9012 IMPRIMERIE R.E. INC.	1990 02 16	Montréal
2749-0614 INDYBEC INC.	1990 02 20	Terrebonne
2749-1562 INFO-CONSEIL RICHARD VIGEANT INC.	1990 02 21	Montréal
2749-1059 INFO-TECHNO-LOGIX INC.	1990 02 20	Longueuil
2746-8735 INSPECTION SANITEC INC.	1990 02 22	Laval
2746-8040 INVESTISSEMENTS ALCO INC.	1990 02 19	Québec
2748-8337 LES INVESTISSEMENTS FIVE J INC.	1990 02 14	Montréal
2749-1703 INVESTISSEMENTS MEGATO INC.	1990 02 21	Joliette
2746-8230 ISOLATION ET GOUTTIÈRES CHARLEVOIX INC.	1990 02 21	Charlevoix

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2746-3975 JARDITECH INC.	1990 02 16	Québec
2749-1117 JÉZABEL TÉLÉCOM INC.	1990 02 21	Terrebonne
2748-8402 JIMMY'S CUIR INC. JIMMY'S LEATHER INC.	1990 02 15	Montréal
2746-7315 J. FERLAND C. MICHAUD INC.	1990 02 19	Québec
2747-7512 J. HERVIEUX INC.	1990 01 24	Montréal
2746-7745 J.C.S. CONSTRUCTION INC.	1990 02 23	Québec
2746-8255 J.L. ASSELIN (1990) INC.	1990 02 22	Montmagny
2749-0788 J.R. GAGNON COMMUNICATIONS INC.	1990 02 20	Longueuil
2748-8824 LE LABO DES ESPACES VERTS INC.	1990 02 19	Laval
2749-1315 LANCTÔT LOYER INC.	1990 02 20	Laval
2748-8261 LÉON DÉRY EXCAVATION INC.	1990 02 15	Saint-Hyacinthe
2749-0812 LIMAX MARKETING INC.	1990 02 20	Laval
2746-8578 LOCATION INDUSTRIELLE JGT INC.	1990 02 19	Chicoutimi
2749-1554 LOGICIEL SYGRAL INC. SYGRAL SOFTWARE INC.	1990 02 21	Montréal
2749-0820 LUC DE LAROCHELLIÈRE INC.	1990 02 20	Montréal
2749-0358 LUNETTERIE BELLEVUE INC.	1990 02 19	Longueuil
2748-9277 MAÇONNERIE J.P. FONTAINE INC.	1990 02 19	Saint-François
2749-1240 MAÇONNERIE S. BEAUDRY & FILS INC.	1990 02 20	Terrebonne
2746-7612 MARC DUPUIS AUTO INC.	1990 02 19	Joliette
2749-1828 MARCHÉ D'ALIMENTATION ANDRÉ THÉORET INC.	1990 02 21	Montréal
2746-4361 MARINA DE LA BATISCAN INC.	1990 02 19	Trois-Rivières
2748-9111 MENUISERIE GILLES GENDRON INC.	1990 02 16	Joliette
2746-7976 LES MEUBLES GILLES PELLETIER INC.	1990 02 21	Frontenac
2746-7729 MEUBLES JOGUY INC.	1990 02 23	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2749-0143 MINI GOLF DUFFERIN INC.	1990 02 20	Bedford
2749-0671 LES MODES KIENA INC. KIENA FASHIONS INC.	1990 02 21	Terrebonne
2746-7844 MONTAGES UNIK INC.	1990 02 20	Beauce
2749-0606 MOTEL LA GRANDE INC.	1990 02 20	Québec
2746-7109 LES MULTI-DÉPANNÉURS INC.	1990 02 19	Québec
2749-0085 NAM-TECH INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9343 NOTA BENE LES PRODUCTIONS INC.	1990 02 16	Montréal
2749-1323 NUBRAS INC.	1990 02 20	Montréal
2748-9988 OPTIQUE ROCK FOREST INC.	1990 02 16	Saint-François
2748-9020 ORAN-ESTRIE DISTRIBUTION INC.	1990 02 15	Montréal
2748-9632 ORATORA INC.	1990 02 16	Montréal
2749-0168 LES PALETTES BIONIQUE INC.	1990 02 20	Montréal
2748-9830 PAYSAGE COUP D'OEIL INC.	1990 02 16	Longueuil
2746-8867 PAYSAGEMENT L.T. INC.	1990 02 22	Québec
2746-7497 PHOTO SYMO INC.	1990 02 19	Montmagny
2748-8931 PHYTO TECHNIQUE INC.	1990 02 15	Montréal
2748-8485 PIERRE AHELO DESIGN GRAPHIQUE INC.	1990 02 15	Montréal
2746-7117 LA PLACE DU MAILLOT INC.	1990 02 16	Bedford
2746-7075 LES PLACEMENTS A.B.A.R. INC.	1990 02 15	Beauce
2748-9392 LES PLACEMENTS GUYRO INC.	1990 02 16	Saint-Hyacinthe
2749-1281 PLANAR DESIGN INC.	1990 02 21	Laval
2749-0184 LES PRODUCTIONS MICHEL GENDRON INC.	1990 02 20	Montréal
2748-8469 LES PRODUCTIONS ONDE BLEUE (1990) INC. BLUE WAVE PRODUCTIONS (1990) INC.	1990 02 16	Montréal
2746-9410 LES PRODUCTIONS PHÉNIXART INC.	1990 02 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2746-7398 LES PRODUITS ALIMENTAIRES ALLARD (1990) LTÉE	1990 02 24	Chicoutimi
2746-7596 LES PRODUITS DEAN INC.	1990 02 20	Québec
2749-0036 PROMOTION ET GÉRANCE BLITZKREIG INC.	1990 02 19	Montréal
2749-0754 PROULX MÉTAL INC.	1990 02 19	Longueuil
2746-7927 PUB NORI ET GARS INC.	1990 02 21	Québec
2746-8909 QUINCAILLERIE DU MOULIN LTÉE	1990 02 22	Chicoutimi
2746-8586 QUINCAILLERIE LE FAUBOURG (1990) INC.	1990 02 20	Québec
2746-7703 RÉAL ROCHEFORT INC.	1990 02 22	Drummond
2748-8543 RECOUVREMENT DE-VON INC.	1990 02 15	Drummond
2749-0457 RÉFRIGÉRATION DANIEL JUTRAS INC.	1990 02 20	Drummond
2746-8297 RELAIS 10 NORD INC.	1990 02 22	Saint-Maurice
2748-8279 RÉNOVATION DENESY INC.	1990 02 15	Terrebonne
2748-8832 REPAROFFSET INC.	1990 02 19	Joliette
2748-8535 RÉSERVATEMPS INC.	1990 02 15	Longueuil
2749-0986 RÉSIDENCES AU FIL DE L'EAU INC.	1990 02 22	Montréal
2749-0382 RESTAURANT JOLIETTE CHAN WONG INC.	1990 02 19	Joliette
2749-0960 RE/MAX DISTINCTION INC.	1990 02 22	Richelieu
2749-0077 ROCHETECH INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9558 SALLE DE COUPE ALTEX INC.	1990 02 19	Montréal
2746-3991 SALON D'ESTHÉTIQUE VISA BEAUTÉ INC.	1990 02 16	Trois-Rivières
2749-0481 SCETAURROUTE CANADA INC.	1990 02 20	Montréal
2749-0580 SELECT ÉLECTRIQUE INC.	1990 03 01	Joliette
2748-9244 SERRURIER SECURKEY ST-EUSTACHE INC.	1990 02 16	Terrebonne
2748-9947 SERVICE DE PNEUS M. D. (1990) INC.	1990 02 19	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2748-8923 LES SERVICES CONSEILS ET D'ARBITRAGE CLAUDE TARDIF INC.	1990 02 15	Laval
2748-8691 LES SERVICES D'ASSURANCES GONTRAN LATOUR INC.	1990 02 16	Laval
2748-9038 SERVICES D'ENTRETIEN R. HUDON INC.	1990 02 15	Mingan
2748-9848 SERVICES FINANCIERS ABC SONORISATION INC. <i>ABC SOUND SYSTEMS FINANCIAL SERVICES INC.</i>	1990 02 16	Montréal
2749-0309 LES SERVICES FINANCIERS MYRE INC.	1990 02 19	Longueuil
2746-8024 SERVICES MOBILES D.R. INC.	1990 02 16	Terrebonne
2748-8345 SHANTI-LUNE INC.	1990 02 15	Terrebonne
2748-9855 SOCIÉTÉ DE PRODUCTION SOUS-MARINE H.A. INC.	1990 02 16	Terrebonne
2748-9079 SOCIÉTÉ DEVEXFOR INC.	1990 02 20	Pontiac
2748-8873 SOCIÉTÉ LIDESIGN INC.	1990 02 20	Montréal
2748-9426 SODISPAN INC.	1990 02 16	Montréal
2749-0952 SOLIVRAC SERVICES INC.	1990 02 22	Joliette
2749-1398 SPA ROYAL INC.	1990 02 21	Terrebonne
2748-8246 SRESOGA (1990) INC.	1990 02 15	Montréal
2748-9657 SUPERMARCHÉ PELLETIER INC.	1990 02 19	Abitibi
2749-0465 SUR BÂTON L.S.M. INC.	1990 02 20	Laval
2748-9939 SURPLUS D'ACTIFS ST-PAUL INC.	1990 02 19	Chicoutimi
2749-0390 TAPIS SUDO INC.	1990 02 19	Montréal
2748-9251 TECHNI-PROJET INC.	1990 02 19	Laval
2748-8410 TI-CLIN TRANSPORT INC.	1990 02 15	Longueuil
2746-8883 TOITURE DELTA INC.	1990 02 22	Québec
2748-8303 TOP YOGEN & CRÊPES INC.	1990 02 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2749-0291 TOSSI INTERNATIONALE INC.	1990 02 19	Montréal
2749-1596 TOURIBEC INC.	1990 02 22	Montréal
2748-8816 TRAITEMENT DE TEXTE RICHARD DUPLESSIS INC.	1990 02 19	Montréal
2748-8287 TRANSPORT ANDRÉ BÉLANGER INC.	1990 02 15	Beauharnois
2746-9956 TRANSPORT ANTONY TARDIF INC.	1990 02 23	Québec
2746-9204 TRANSPORT GERVAIS GOSSELIN INC.	1990 02 23	Québec
2749-0663 LES TRANSPORTS P.C.M. INC.	1990 02 21	Bedford
2748-9202 TRICOTS NICOLE BONLARON INC.	1990 02 16	Laval
2749-0069 TURBO-MATIC INC.	1990 02 19	Laval
2746-8859 VACANCES-PONIK INC.	1990 02 22	Québec
2748-9335 LES VENTES GLEN STUART INC. GLEN STUART SALES INC.	1990 02 15	Montréal
2748-9533 LES VENTES G.M.P. INC.	1990 02 16	Bedford
2748-8907 LE VERRE ET L'ASSIETTE INC.	1990 02 20	Montréal
2748-8998 LES VIGNOBLES MONTCALM INC.	1990 02 16	Joliette

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

1110

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1332-3381 ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES BOISSONNEAULT INC.	1972 11 16	1990 02 16	
1336-3478 LES AUTOBUS BELLEMARE & FRÈRES LTÉE	1973 08 02	1990 02 16	
1158-1139 LA CANTINE MOBILE LTÉE	1968 10 02	1990 01 15	CANTINE MOBILE LTÉE

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1350-0186 DIFFUSION PÉDAGOGIQUE B.C.T. INC.	1973 12 10	1990 02 19	1350-0186 QUÉBEC INC.
1639-6913 FERME TOULOUSE INC.	1979 10 18	1990 02 19	
1156-9100 JEAN-CLAUDE BRETON LTÉE	1969 01 03	1990 02 21	
1269-1796 JOS. TONDREAU & FILS INC.	1949 10 14	1990 02 16	
1479-7534 JOVIBEC INC.	1977 07 22	1990 02 19	
1635-3096 J. BÉLIVEAU, PLOMBERIE & CHAUFFAGE INC.	1979 04 09	1990 02 20	
1472-2623 MAGASIN C. LEFEBVRE INC.	1977 02 04	1990 02 20	
1278-0292 NUFFIELD INVESTMENTS LTD.	1959 03 02	1990 02 19	LES INVESTISSEMENTS NUFFIELD LTÉE NUFFIELD INVESTMENTS LTD.
1246-5365 LES PLACEMENTS CINCO INC.	1969 09 29	1990 02 21	INSTALLATION CINCO INC.
1156-2261 PLACEMENTS PHIL LAROCHELLE INC.	1958 03 07	1990 02 16	
1210-2448 LES PLACEMENTS VINALCO INC.	1971 01 28	1990 01 19	
1124-8226 PNEUS MÉTROPOLITAINS INC.	1965 11 08	1990 02 16	
1282-8661 ROPAL HOLDINGS LTD.	1959 06 08	1990 02 23	GESTION ROPAL LTÉE ROPAL HOLDINGS LTD.
1361-8806 SONORISATION A.B.C. INC.	1975 02 18	1990 02 19	ABC SONORISATION INC. ABC SOUND SYSTEMS INC.
1480-9800 VOYAGES TRANSATLANTIQUES ET INTERNATIONAUX R.V. INC.	1975 11 19	1990 02 20	1480-9800 QUÉBEC INC.

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2746-7810 LA CIE D'IMMEUBLES ALLARD LTÉE	LA CIE D'IMMEUBLES ALLARD LTÉE PRIVILÈGE AUTO INC.	1990 02 23	Québec
2746-9212 ÉMILIE BOUFFARD INC.	ÉMILIE BOUFFARD INC. LES FOURRURES SYLAB INC.	1990 02 28	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2746-7661 FRANCHISES PÂTISSERIES ALLARD INC.	LA PÂTISSERIE ROBERCO INC. LAJOLI INC. FRANCHISES PÂTISSERIES ALLARD INC.	1990 02 25	Chicoutimi

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

1112

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2152-7700 2152-7700 QUÉBEC INC.	1983 04 05	1990 01 16	du district: Joliette
2325-6613 2325-6613 QUÉBEC INC.	1985 08 19	1990 02 16	de la dénomination sociale: L'ENFANT DORT INC.
2334-7362 2334-7362 QUÉBEC INC.	1986 01 31	1990 01 16	du district: Joliette
2421-5428 2421-5428 QUÉBEC INC.	1986 10 28	1990 02 19	du district: Terrebonne
2425-7602 2425-7602 QUÉBEC INC.	1987 01 05	1990 02 19	du capital-actions
2437-8168 2437-8168 QUÉBEC INC.	1986 06 10	1990 01 17	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2524-3478 2524-3478 QUÉBEC INC.	1987 04 10	1990 02 20	1) de la dénomination sociale: GESTION CHADILE INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2526-7501 2526-7501 QUÉBEC INC.	1987 06 05	1990 02 19	du capital-actions
2526-7527 2526-7527 QUÉBEC INC.	1987 06 05	1990 02 19	du capital-actions
2526-7535 2526-7535 QUÉBEC INC.	1987 06 05	1990 02 19	du capital-actions
2526-7543 2526-7543 QUÉBEC INC.	1987 06 05	1990 02 19	du capital-actions
2538-7267 2538-7267 QUÉBEC INC.	1987 09 03	1990 02 05	de la dénomination sociale: LES PÉTROLES ST-FABIEN INC.
2542-8434 2542-8434 QUÉBEC INC.	1988 01 11	1990 02 20	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2549-0632 2549-0632 QUÉBEC INC.	1988 02 23	1990 02 16	de la dénomination sociale: LE GROUPE G.P.C. INC.
2550-7906 2550-7906 QUÉBEC INC.	1988 03 22	1990 02 16	de la dénomination sociale: CLINICOR L.G. (1990) INC.
2552-8662 2552-8662 QUÉBEC INC.	1988 04 12	1990 02 13	de la dénomination sociale: LE GROUPE IMMOBILIER LEBIRE INC.
2622-8452 2622-8452 QUÉBEC INC.	1988 07 05	1990 02 21	du district: Terrebonne
2625-7071 2625-7071 QUÉBEC INC.	1988 08 22	1990 02 15	de la dénomination sociale: DÉFI INFORMATIQUE (1990) INC.
2628-9819 2628-9819 QUÉBEC INC.	1988 10 07	1990 02 19	du district: Montréal
2630-0764 2630-0764 QUÉBEC INC.	1988 11 03	1990 01 22	du district: Longueuil
2631-5515 2631-5515 QUÉBEC INC.	1988 11 10	1990 02 20	de la dénomination sociale: GESTION LUC PAYETTE INC.
2632-0929 2632-0929 QUÉBEC INC.	1988 11 24	1990 02 20	de la dénomination sociale: GESTION & PLACEMENT BRU-GEN INC.
2633-1819 2633-1819 QUÉBEC INC.	1988 12 16	1990 02 20	du district: Montréal
2635-5412 2635-5412 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1990 02 16	du district: Rimouski
2635-6006 2635-6006 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1990 02 19	1) de la dénomination sociale: FERME PHILIPPE MARCOUX INC. 2) du district: Beauce
2642-4820 2642-4820 QUÉBEC INC.	1989 04 21	1990 01 18	ANDRÉ PAIEMENT DESIGN INC.
2644-0495 2644-0495 QUÉBEC INC.	1989 05 05	1990 02 19	de la dénomination sociale: LES ÉCURIES DU MATIN INC.
2732-9887 2732-9887 QUÉBEC INC.	1989 06 21	1990 01 24	du district: Longueuil
2734-5008 2734-5008 QUÉBEC INC.	1989 08 02	1990 02 20	de la dénomination sociale: IMMEUBLES GREG-SON INC. GREG-SON REALTIES INC.
2736-6400 2736-6400 QUÉBEC INC.	1989 09 25	1990 02 21	de la dénomination sociale: LETTAGE L.R. INC.
2739-2901 2739-2901 QUÉBEC INC.	1989 10 02	1990 02 20	du district: Saint-Hyacinthe
2740-0282 2740-0282 QUÉBEC INC.	1989 11 20	1990 02 19	des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2740-3591 2740-3591 QUÉBEC INC.	1989 11 28	1990 02 19	du district: Saint-Hyacinthe
2741-2436 2741-2436 QUÉBEC INC.	1989 10 16	1990 02 16	1) du district: Longueuil 2) du capital-actions
2741-5454 2741-5454 QUÉBEC INC.	1989 10 23	1990 02 16	du district: Chicoutimi
2741-9894 2741-9894 QUÉBEC INC.	1989 10 31	1990 02 20	du district: Abitibi
2742-7848 2742-7848 QUÉBEC INC.	1989 11 17	1990 02 19	du district: Bonaventure
2743-2848 2743-2848 QUÉBEC INC.	1989 12 18	1990 02 19	de la dénomination sociale: PIERRE LEBEL (1990) INC.
2743-4158 2743-4158 QUÉBEC INC.	1990 01 05	1990 02 21	de la dénomination sociale: LA COMPAGNIE DE GESTION CADET INC.
2744-3399 2744-3399 QUÉBEC INC.	1989 11 30	1990 02 14	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER DEVEX INC.
2744-4512 2744-4512 QUÉBEC INC.	1989 12 04	1990 01 11	de la dénomination sociale: CENTRE SPORTIF ST-EUSTACHE INC.
2744-7796 2744-7796 QUÉBEC INC.	1989 12 07	1990 02 21	de la dénomination sociale: PLANS ET DESSINS MIGICO INC.
2745-2424 2745-2424 QUÉBEC INC.	1989 12 27	1990 02 20	1) de la dénomination sociale: LES VIANDERIES G.L.S. INC. 2) du district: Joliette
2745-2523 2745-2523 QUÉBEC INC.	1989 12 18	1990 02 19	de la dénomination sociale: AQUA-SPEQ INC.
2745-6946 2745-6946 QUÉBEC INC.	1989 12 28	1990 02 21	du district: Roberval
2745-6961 2745-6961 QUÉBEC INC.	1989 12 28	1990 02 16	du district: Rimouski
2745-7282 2745-7282 QUÉBEC INC.	1989 12 28	1990 02 19	du district: Québec
2745-8843 2745-8843 QUÉBEC INC.	1990 01 09	1990 02 20	de la dénomination sociale: LES RÉNOVATIONS VIRAGE INC.
2746-4221 2746-4221 QUÉBEC INC.	1990 02 13	1990 02 23	de la dénomination sociale: TRANSPORT ST-ROMUALD INC.
1348-4993 LES AGENCES YVES TREMBLAY LTÉE	1972 08 31	1990 02 14	de la dénomination sociale: TREMAL INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2544-9000 AMEUBLEMENTS MANSEAU INC.	1988 02 15	1990 02 22	de la dénomination sociale: GESTION R.L.S. INC.
2732-8095 AQUALUCK INC.	1989 06 19	1990 02 20	de la dénomination sociale: LOCATION LOK À LUCK INC.
1857-6868 LES ASSURANCES GILLES SOREL & ASSOCIÉS INC.	1982 05 04	1990 02 19	du capital-actions
2635-2922 AUTOMOBILES BENOIT GINGRAS INC.	1988 12 29	1990 02 16	du district: Montréal
2422-7126 AUTONEIGES BOURGEOIS INC.	1986 11 27	1990 02 16	1) du capital-actions 2) des dispositions
1848-6076 BAZIN, DUMAS, DUPRÉ, SORMANY, COMMUNICATEURS-CONSEILS INC.	1981 07 16	1990 02 19	du capital-actions
1156-0604 BISCUITS LECLERC LTÉE	1955 10 24	1990 02 19	du capital-actions
2314-8653 BOUCHERIE AU ROYAUME DES VIANDES DE ROBERVAL INC.	1985 01 09	1990 02 16	de la dénomination sociale: PLACEMENTS TRECAB INC.
2531-3974 BROMER MOBILE INC.	1987 10 07	1990 02 21	de la dénomination sociale: OPTI-VER INC.
1624-6365 CAMPI FORD INC.	1978 03 21	1990 02 19	de la dénomination sociale: L'ENTREPRISE JERRY & SYLVIE INC.
2629-0742 CAPITAL TRUSTCO LTÉE	1988 10 07	1990 02 19	de la dénomination sociale: CAPITAL TRUSTCO LTÉE CAPITAL TRUSTCO LTD.
2744-5113 LES CAPRICES DU DÉCOR (1989) INC.	1989 12 06	1990 02 16	1) du district: Richelieu 2) du capital-actions 3) des dispositions
2642-4937 CARENTE INC.	1989 04 24	1990 02 15	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité
1851-2525 CENTRE ÉQUESTRE DES MILLE ÎLES INC.	1981 10 09	1990 02 16	1) du district: Laval 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs minimum: 1 maximum: 10
2149-3069 CÉRAMOUR INC.	1982 12 22	1990 02 08	1) du capital-actions 2) des dispositions
2311-3673 LES CHARTERS B & B INC.	1984 10 19	1990.02 15	des restrictions à l'activité

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2166-0386 LES CONSEILLERS EN MARKETING ET EN GESTION COMMERCIALE GESCOM INC.	1984 02 08	1990 02 21	de la dénomination sociale: 2166-0386 QUÉBEC INC.
2636-3291 CONSTRUCTION LEGAULT & ASSOCIÉS INC.	1989 01 23	1990 02 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1174-4745 CONSTRUCTION VAL D'OR LTÉE	1945 12 15	1990 02 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
1473-5088 CORGEBEC INC.	1977 01 25	1990 02 19	du capital-actions
2173-5063 CORPORATION DE GESTION CEJEAN LTÉE	1984 08 08	1990 02 21	1) de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE RÉUNIE INC. 2) du district: Montréal 3) du capital-actions 4) des dispositions
2434-6173 DÉPANNEUR LYNA INC.	1986 03 10	1990 01 15	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES CAJELIER INC.
2531-9393 DÉPANNEUR ROBERT & DONALD INC.	1987 10 22	1990 02 21	de la dénomination sociale: GESTION ROBERT & DONALD INC.
2544-4266 LES DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS IBSA INC.	1987 12 29	1990 02 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
2626-5033 DISTRIBUTION ÉRIC MARCHIORI INC.	1988 09 12	1990 02 19	du district: Terrebonne
2625-3567 LES DISTRIBUTIONS A. PAQUIN INC.	1988 08 11	1990 02 16	du district: Joliette
2525-8237 EBENIBEC INC.	1987 05 14	1990 02 20	de la dénomination sociale: SOLIVIN INC.
2741-7393 ÉBÉNISTERIE ST-EUSTACHE INC.	1989 10 26	1990 02 20	de la dénomination sociale: RÉNOVATIONS CARO INC.
2638-9122 ÉLEKTRON 2000 INC.	1989 02 13	1990 02 19	du district: Longueuil
1462-3177 LES EMBALLAGES P. PROULX LTÉE	1975 10 01	1990 02 21	du capital-actions
2547-4818 LES ENTREPRISES MAXION INC.	1988 01 27	1990 02 20	de la dénomination sociale: LE GROUPE BERTRAND TAILLON INC.
2529-9181 LES ENTREPRISES PROULX-FREDETTE INC.	1987 09 02	1990 02 20	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES M. PROULX & FRÈRES INC.
1364-8084 LES ENTREPRISES SECTONEL INC.	1975 07 22	1990 02 19	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2166-3042 ÉPICERIE R.R. BERNARD (1984) INC.	1984 02 15	1990 02 16	de la dénomination sociale: GESTION C.D. GOUGER LTÉE
1854-0062 ÉQUIPEMENTS LOURDS SYLIN INC.	1982 01 12	1990 02 20	de la dénomination sociale: LES REVÊTEMENTS BÉTON SOL M.P. INC.
2334-0599 LES EXPERTS CONSEILS SOGECO INC.	1986 01 22	1990 02 16	du district: Québec
1647-5147 FERME LAVALLOISE INC.	1980 09 11	1990 02 20	du capital-actions
2310-9192 LES FERMES ALAIN FILION INC.	1984 10 04	1990 02 16	de la dénomination sociale: LES FERMES HENRI FILION INC.
2530-0765 GENS SAUVE INC.	1987 09 04	1990 02 21	1) de la dénomination sociale: ANSYL INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe
2413-1310 GEPEO INC.	1986 03 04	1990 02 19	1) de la dénomination sociale: GÉPÉO INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2543-4366 GESTION FRANCINE BARRETTE INC.	1987 12 14	1990 02 16	du district: Laval
2643-5099 GESTION G. BISSON INC.	1984 04 25	1990 02 19	du capital-actions
2643-5107 GESTION G. CARRIER INC.	1989 04 25	1990 02 19	du capital-actions
2166-9387 GESTION LOUIS GAUTHIER INC.	1984 03 01	1990 02 19	de la dénomination sociale: GROUPE LCG CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INC.
2747-7892 GESTION SERGE SENEY INC.	1990 01 25	1990 02 15	des dispositions
1633-9327 GESTION S.A.G. INC.	1979 02 20	1990 02 19	du capital-actions
2419-1629 GESTION S.M.F. INC.	1986 08 13	1990 01 15	du district: Joliette
1864-6794 LES GESTIONS DE CACOUNA INC.	1982 12 20	1990 02 19	du capital-actions
2164-5619 GESTIONS PRO-PLUS INC.	1984 01 10	1990 02 15	1) de la dénomination sociale: DESMARAIS, LAPRATTE, PHENIX INC. 2) du district: Montréal
2539-6284 LE GROUPE ALIMENTATION LEVESQUE INC.	1987 09 30	1990 02 20	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2743-3127 LE GROUPE DUFRESNE ET MARTEL INC.	1989 12 18	1990 02 14	de la dénomination sociale: GROUPE DUFRESNE ET MARTEL INC.
2734-6857 GROUPE PRÉVENTION SÉCUR INC.	1989 08 10	1990 02 15	de la dénomination sociale: GROUPE PRÉVENTION SÉCUR INC.
2643-2435 LES IMMEUBLES C.R.L. INC.	1989 04 19	1990 02 23	du capital-actions
1467-1317 LES IMMEUBLES MOBERCAR INC.	1976 05 14	1990 02 19	du capital-actions
2538-2789 LES IMMEUBLES PRO/CONTACT INC.	1987 08 18	1990 02 19	1) du district: Frontenac 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs minimum 1 maximum 11
1647-7697 INDUSTRIES MAIBEC INC.	1980 09 29	1990 02 23	du capital-actions
2333-8874 LES LABORATOIRES TURCOT ET OLIVIER INC.	1986 01 20	1990 02 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
2738-5046 LES PRODUITS FORESTIERS J.Y.P. INC.	1989 09 11	1990 02 20	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2731-7288 LES PRODUITS MAISON SAGUENAY LTÉE	1989 08 01	1990 02 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
2415-9923 LIARD ÉLECTRIQUE INC.	1986 05 02	1990 02 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
1230-2667 LONDI CONSTRUCTION LTÉE	1963 12 23	1990 01 23	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 3
2639-7422 L.G.B. VENTE & MARKETING INC.	1989 03 01	1990 02 20	du district: Longueuil
2624-8864 MOBERCAR INC.	1988 10 03	1990 02 19	du capital-actions
2628-1667 MOTEL ST-LOUIS INC.	1988 11 14	1990 01 19	du district: Québec
2553-3258 N.R.J. GESTION INC.	1988 05 24	1990 01 18	du capital-actions
2163-8580 PAGÉ CONSTRUCTION (1983) INC.	1983 12 14	1990 02 15	de la dénomination sociale: 2163-8580 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2163-8374 LES PAVAGES DE NICOLET (1988) INC.	1983 12 14	1990 02 15	1) de la dénomination sociale: 2163-8374 QUÉBEC INC. 2) du district: Montréal
1478-1231 LES PIGNONS DU QUÉBEC INC.	1977 05 31	1990 01 16	du district: Joliette
1864-6950 LES PLACEMENTS ATHOL INC.	1982 12 20	1990 02 19	du capital-actions
2163-9034 PLACEMENTS GILRO INC.	1983 12 15	1990 02 20	du capital-actions
2637-7374 LES PLACEMENTS GRMG INC.	1989 03 01	1990 02 16	1) du capital-actions 2) des dispositions
2731-7270 LES PLACEMENTS JOS MALTAIS (1989) INC.	1989 08 01	1990 02 22	du capital-actions
1640-9757 LES PLACEMENTS MATAGAMI INC.	1980 01 18	1990 02 16	du capital-actions
2621-8149 LES POUPÉES CHINOISES, MARIAGES ET ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX INC.	1988 08 29	1990 02 20	1) de la dénomination sociale: SDS MARIAGES ET ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX INC. 2) du district: Laval
1647-1476 LES PRODUCTIONS TROIS SOURCES INC.	1980 08 18	1990 02 22	1) de la dénomination sociale: CONVEG LTÉE 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
1862-8107 QUINCAILLERIE LE FAUBOURG INC.	1982 10 29	1990 02 20	de la dénomination sociale: 1862-8107 QUÉBEC INC.
1842-1537 RAYONIX INC.	1980 12 30	1990 02 20	du capital-actions
2415-9808 RÉNOVATION B.B. INC.	1986 05 06	1990 02 22	du district: Beauce
1260-8329 RESTAURANTS & MOTELS INTER-CITÉ INC.	1966 05 27	1990 02 19	de la dénomination sociale: SOGINCI INC.
2163-8630 ROY & TROTTIER (1983) INC.	1983 12 14	1990 02 15	1) de la dénomination sociale: 2163-8630 QUÉBEC INC. 2) du district: Montréal
2416-6571 SALUBRITÉ CÔTE NORD INC.	1986 05 20	1990 02 09	de la dénomination sociale: ENVIRONNEMENT SCN INC.
2620-4800 SCIERIE FORESTVILLE INC.	1988 07 08	1990 02 22	1) du district: Baie-Comeau 2) du capital-actions 3) des dispositions
2174-1608 SENEY ÉLECTRIQUE INC.	1984 08 30	1990 02 15	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2542-4383 LES SERRES DU ST-LAURENT INC.	1988 01 02	1990 02 16	ajoutant la version: ST-LAURENT GREENHOUSES INC.
1367-1110 SERVICE DE MISE EN MARCHÉ SIMTAB INC.	1975 09 26	1990 02 20	de la dénomination sociale: SIMTAB INC.
2748-4112 SILANEX INC.	1990 02 07	1990 02 20	du capital-actions
2423-5616 LA SOCIÉTÉ DE GESTION BERTHELAC INC.	1986 10 24	1990 02 19	du capital-actions
2158-7720 SOCIÉTÉ DE GESTION PARCAN INC.	1983 08 08	1990 02 20	du capital-actions
2747-9534 SONLARD PROSPÉRITÉ INC.	1990 01 30	1990 02 14	de la dénomination sociale: LUCIE COUILLARD INC.
2624-8211 STATION AIR YQB INC.	1988 10 04	1990 02 22	du district: Québec
2331-0279 LES TERRASSEMENTS J.A. INC.	1985 11 26	1990 02 15	de la dénomination sociale: LES TRANSPORTS SABLE ET GRAVIER ST-PIERRE INC.
2553-6616 TRACTEURS & TONDEUSES TUR BO INC.	1988 06 02	1990 02 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
1334-1383 TUYAUTERIE P.G.T. LTÉE	1973 03 26	1990 01 18	de la dénomination sociale: LES PLOMBERIES GABY TREMBLAY LTÉE
2730-7248 UNIMIEL INC.	1989 06 09	1990 02 19	de la dénomination sociale: ACTION COBRA INC.
2620-5351 VICTORIA PRÉCISION INC.	1988 08 01	1990 02 16	du capital-actions
2329-7690 ZARDEX INC.	1985 11 05	1990 02 16	du district: Joliette

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

1113

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2748-5408 VÊTEMENTS TOKYO MÉTROPOLÉ INC.	Constitution	1990 02 08	1990 02 19

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

1114

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2746-5939 ÂGE D'OR STE-MARIA-GORETTI DE GATINEAU INC.	1990 02 22	664, Duberger, Gatineau
2746-7091 L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉLEVEURS DE CHEVAUX «WARMBLOOD», DIVISION QUÉBEC	1990 02 20	820, boulevard des Milles-Îles, Laval
2746-5921 L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE DE BOROKEETE DE MONTRÉAL <i>BOROKEETE'S SOCIAL AND CULTURAL ASSOCIATION OF MONTRÉAL</i>	1990 02 20	348, Penniston, La Salle
2746-8156 L'ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LAC-SAGUAY ET LAC-ALLARD INC.	1990 02 21	Route 117, Lac-Saguay
2746-7547 ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS D'ESSENCE (ACE) INC.	1990 02 20	1500, 110 ^e Rue, Shawinigan-Sud
2746-8768 ASSOCIATION DES FAMILLES DUROCHER INC.	1990 02 20	1210, avenue du Séminaire, Sainte-Foy
2746-7869 L'ASSOCIATION DES IMPORTATEURS D'AUTOMOBILES DU QUÉBEC	1990 02 21	Rock Forest
2746-5913 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CHEMIN BOYER INC.	1990 02 19	161, chemin Boyer, Saint-Sauveur
2746-0617 ASSOCIATION DES SERVICES SOCIAUX AUTOCHTONES AU QUÉBEC	1990 02 20	Village des Hurons
2746-7653 ASSOCIATION PARC PATRICIA	1990 02 21	5241, Connaught, Montréal
2746-4890 ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE DE LA VILLE DE LASALLE <i>ASSOCIATION FOR CITY OF LASALLE WELFARE RECIPIENTS RIGHTS</i>	1990 02 23	LaSalle
2746-8545 ASSOCIATION RÉGIONALE WESTERN RICHELIEU-YAMASKA	1990 02 20	97, Montée Versailles, Mont Saint-Grégoire
2746-8925 ASSOCIATION SPORTIVE ET RÉCRÉATIVE LASCAR	1990 02 23	2925, rue Beauclerk, Montréal
2746-7851 ATHLÉTIC DE ROSEMONT	1990 02 21	4270, Bellechasse, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2743-0362 AVENUE MONTRÉAL SERVICE D'AIDE MORALE ET MATÉRIELLE AUX PERSONNES EN DÉTRESSE	1990 02 20	1481, avenue Desjardins, Montréal
2746-8818 CENTRE CULTUREL INDO-CANADIEN <i>KRISTI KENDRA INDO-CANADIEN</i>	1990 02 21	935, Lavallée, LaSalle
2746-3595 CENTRE DE RÉHABILITATION DES HAUTES-LAURENTIDES	1990 02 20	111, Labelle sud, Annonciation
2746-8172 CENTRE DE SERVICES DE GARDE LES PTITS CÂLINS <i>ANJABOWA KINWHYMAUSOGOMIK</i>	1990 02 22	Chisasibi
2746-8933 CENTRE D'ÉTUDES BEIS SHLOMO INC. <i>BEIS SHLOMO LEARNING CENTER INC.</i>	1990 02 23	1, Place Ville Marie, Montréal
2746-9006 CHOEUR ROUMAIN DE L'ANNONCIATION	1990 02 22	8070, avenue Christophe-Colomb, Montréal
2746-8149 CLUB CHASSE ET PÊCHE TRACY	1990 02 20	1675, route Marie-Victorin, Tracy
2746-8719 CLUB DE SKI ALPIN «LES SUISSES» MASSON-ANGERS INC.	1990 02 22	Masson
2746-7885 CLUB DE SOCCER DE FLEURIMONT	1990 02 21	Fleurimont
2746-7968 CLUB DE SOCCER RICHMOND	1990 02 22	131, Dufferin, Richmond
2746-8065 CLUB DES AMIS DU TRAMWAY DE MONTRÉAL	1990 02 20	1489, rue Migneault, Saint-Bruno
2746-8602 CLUB KAYACTIF	1990 02 21	596, Corté-Réal, Boucherville
2746-8875 CLUB LIONS DE BEDFORD INC.	1990 02 23	11, rue Principale, Bedford
2746-6853 CLUB OPTIMISTE FRANKLIN/ST-ANTOINE INC.	1990 02 19	2620, route 209, Saint-Antoine Abbé
2746-8057 COMITÉ DE DÉPANNAGE L'ÉCLAIRCIE INC.	1990 02 20	765, Mathieu, Terrebonne
2746-8636 COMITÉ DE LIAISON ENTRE LA FAMILLE ET LES SERVICES DE PRÉVENTION EN TOXICOMANIE DE SAINT-JOSEPH DE BEAUCE	1990 02 21	1125, avenue du Palais, Saint-Joseph
2748-7826 COMMUNAUTÉ ANGOLAISE DU CANADA INC.	1990 02 19	12286, Grenet, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2746-7174 CONSEIL DE LA GASPÉSIE POUR L'ALPHABÉTISME <i>GASPÉSIE LITERACY COUNCIL</i>	1990 02 20	1897, boulevard Douglas, Douglastown
2746-8727 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE WOLINAK INC.	1990 02 22	4670, Kolipaio, Réserve Indienne Wolinak, Bécancour
2746-8792 LES CRÉATIONS ENVIRONNEMENT-ART INC.	1990 02 21	632, rue de Louvain est, Montréal
2746-7539 DEMEURES SAINTE-CROIX PHASE II INC.	1990 02 20	1225, boulevard Sainte-Croix, Saint-Laurent
2746-9014 ÉCOLE ROUMAINE ORTHODOXE DE MONTRÉAL	1990 02 22	8060, avenue Christophe-Colomb, Montréal
2746-7786 ÉCOLOGIE AMOS INC.	1990 02 23	182, 1 ^{re} Rue est, Amos
2746-8826 LES FAMILLES TARDIF D'AMÉRIQUE INC.	1990 02 21	1210, rue du Séminaire, Sainte-Foy
2743-7193 FÉDÉRATION DES AMATEURS DE PLUMES DE FANTAISIE DU QUÉBEC	1990 02 19	75, rang Pariseau, Victoriaville
2746-7794 FESTI JAZZ RIMOUSKI INC.	1990 02 23	384, rue Lasalle, Rimouski
2746-8800 LES FÊTES DU LAC WILLIAM 1990 INC.	1990 02 21	Bernierville
2743-6450 FONDATION COLLÈGE ST-ALEXANDRE	1990 02 19	Gatineau
2746-9196 FONDATION DE L'ÉCOLE DE LA SABLIÈRE	1990 02 23	1405, boulevard des Seigneurs, Terrebonne
2746-7182 FONDATION «LES AMIS DE L'ÉCOLE STE-ANNE»	1990 02 20	École Sainte-Anne, 851, rue Ontario, Sherbrooke
2743-7425 GROUPE D'ACTION DES CITOYENS DE TEMPLETON	1990 02 19	87, rue des Sables, Gatineau
2746-5020 GROUPE D'ENTRAIDE LA ROSÉE	1990 02 20	Laval
2746-8651 GROUPE-CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT DE L'HABITATION DE MONTRÉAL	1990 02 21	1000, rue Amherst, bureau 201, Montréal
2746-5905 MAISON DES LIONS DE SAINT-LUC INC.	1990 02 19	325, Place des Bouleaux, Saint-Luc
2746-6994 LE MONDE EN MUSIQUE	1990 02 20	Sutton

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2748-7818 LE MOUVEMENT CANADIEN DES JEUNES FERMIERS AFRICAINS YOUNG AFRICAN FARMERS MOVEMENT OF CANADA	1990 02 22	1085, Côte Beaver Hall, Montréal
2737-1046 L'OASIS, SOURCE DE VIE	1990 02 20	440, des Jonquilles, Saint-Pierre-de-Sorel
2746-8339 ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES LAURENTIDES (O.S.L.)	1990 02 23	120, Montée Saint-Nicholas, Saint-Colomban
2746-4031 PAVILLON DE RÉHABILITATION DU BAS RICHELIEU	1990 02 19	1407, rue St-Gérard, Tracy
2743-8910 REGROUPEMENT DES CUISINES COLLECTIVES DU QUÉBEC	1990 02 19	3575, rue Lafontaine, Montréal
2746-8321 SALON DE L'AGRICULTEUR DU QUÉBEC	1990 02 23	1170, Du Perche, Boucherville
2746-6432 SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LES INSECTES ET MALADIES	1990 02 19	Charlesbourg
2746-4387 SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE MASCOUTAINE	1990 02 20	2050, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe
2746-7893 SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PSYCHANALYSE GLOBALISTE	1990 02 21	940, rue des Primevères, Laval
1115		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

LOISIRS CHAMPLAIN GAMACHE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), partie III, il a accordé des lettres patentes en date du 1990 02 19 constituant en corporation, sans capital-actions, LOISIRS CHAMPLAIN GAMACHE INC. déjà constituée en corporation le 1974 02 28 en vertu de la Loi sur les clubs de récréation.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 500 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est au 283, rue Dubuc, Longueuil, district judiciaire de Longueuil.

65784

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1354-7435*

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2537-4299 AIDE AUX TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS - K.L.M. (A.T.A.)	1987 07 28	1990 02 22	des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2150-1952 ASSEMBLÉE MONDIALE DES ARTISANS DES RADIOS DE TYPE COMMUNAUTAIRE	1983 01 13	1990 02 20	ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES
2310-8939 LE CARREFOUR MUSICAL, L'ARQUEMUSE	1984 11 07	1990 02 20	ÉCOLE DE MUSIQUE ARQUEMUSE
2620-2390 LE CERCLE D'AIDE HIRANA	1988 06 30	1990 02 23	1) des objets 2) des dispositions
1417-2993 CHAROLAIS CHAMPÊTRE INC.	1979 06 19	1990 02 19	de la valeur des biens immobiliers
2748-1241 COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE CHOUCHANE HABIRA	1990 02 06	1990 02 22	de la dénomination sociale: COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE CHOUCHANE HABIRA BEITE HAKENESSETTE DAVID-KHAI ZEKHARYA BEN-ITSKHAK ZIKHRONO LIVRAKHA
2534-9754 FONDATION ÉCOUTE TON CORPS INC.	1987 05 21	1990 02 22	1) de la dénomination sociale: FONDATION D'AIDE MORALE À LA FAMILLE MONOPARENTALE 2) des objets
2327-1679 FONDS CHARLES-EUGÈNE DIONNE INC.	1985 11 08	1990 02 21	des objets
2633-9077 PRESQU'ÎLE-PRESQUE SEUL ET SEULE	1989 01 18	1990 02 20	des objets
2536-1643 STUDIO-BIBLE/PRODUCTION SONORE	1987 06 10	1990 02 22	1) du siège social: 900, boulevard Lebourgneuf, Charlesbourg 2) des objets 3) des dispositions

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

1116

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1315-8993 AGENCES GRAHAM CROWLEY INC.	1959 05 21	4, Place du Commerce, bureau 210, Verdun
2628-3325 LE BON DIEU DANS LA RUE, ORGANISATION POUR JEUNES ADULTES	1988 11 29	5600, Côte des Neiges, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1333-1160 BOUTIQUE ULTRA (MONTREAL) INC.	1972 10 10	188, Notre-Dame sud, Thetford Mines
2638-2051 LE CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DU DISTRICT JUDICIAIRE DE LONGUEUIL	1989 03 14	195, Chambly, bureau 112, Longueuil
1260-1621 LA COMPAGNIE FLORIT INC.	1961 11 07	2667, Cazeneuve, Saint-Laurent
1475-7371 COURTIERS EN VIANDE NORD-SUD LTÉE	1977 09 26	4358, rue Graham, Pierrefonds
1226-3828 G. ROY ET FILS INC.	1972 02 08	2440, Industriel, Laval
1858-9994 INSTITUT MÉTAPHYSIQUE DU NOUVEL ÂGE	1982 06 29	2309, Rosseau, LaSalle
1354-4333 MÉTAL B.H. INC.	1974 02 12	1325, Garnier, Sainte-Catherine
1275-9932 MINTO CORPORATION	1952 09 11	186, Place Sutton, bureau 110, Beaconsfield
1639-6020 LES PROMOTIONS DE LA COTERIE INC.	1979 11 13	1272, Place du Sommet, Charlesbourg
1282-0627 RENÉ TURCOT LIMITÉE	1965 09 29	5969, avenue du Beaucage, Anjou
2534-9705 SERVICE BIO-ENVIRONNEMENT (SBE)	1987 05 13	5201, 7 ^e Avenue, Montréal
2172-1162 SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'ESTRIE	1984 08 02	91, Parc Industriel, Windsor
1298-8945 LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1961 10 20	34, Gamble est, Rouyn-Noranda
1634-8476 TOM HARRIS INC.	1979 03 22	104, route Hurley, Hemmingford
1117		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2644-7458 AGRI-AIDE (LAURENTIDES) INC.	1989 05 29	55, Grignon, Saint-Eustache

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1471-2244 ALIBERK LTÉE	1976 11 01	1411, rue Peel, bureau 601, Montréal
1233-7499 ARIENS CANADA LTÉE	1969 02 24	1, Place Ville Marie, Montréal
1334-2811 ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'EXPRESSION DRAMATIQUE AU QUÉBEC	1973 03 27	4659, Boyer, Montréal
1847-7828 ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES ULTRA LÉGERS MOTORISÉS DE COTEAU DU LAC INC.	1981 06 16	220, Delisle, Coteau du Lac
1501-8245 BOIS PRESTIGE INC.	1976 01 20	1701, Louis Alphonse Venne, bureau 302, Montréal
1242-5278 CAMP MAROMAC INC.	1968 05 01	4999, Ste-Catherine ouest, bureau 325, Westmount
1244-3552 CENTENNIAL ENTERPRISES LTD.	1967 01 27	6800, MacDonald, bureau 107, Montréal
2546-1864 CENTRE DE FOMATION SYNDICALE DE LA RIVE-SUD	1988 03 08	601, Adoncour, bureau 102, Longueuil
1319-0749 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE POINTE ST-CHARLES DE MONTRÉAL NO 4766	1968 07 08	1240, rue Island, Montréal
2333-3255 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE MONTRÉAL-NORD, NUMÉRO 9152	1986 02 11	6755, Maurice Duplessis, Montréal
2736-1914 LE CLUB DE MOTORISÉS LA DILIGENCE (1989) INC.	1989 09 20	149, St-Eustache, Saint-Eustache
2162-8094 CLUB L'AMITIÉ DE LA RÉGION DE SOREL INC.	1983 10 12	62, Hôtel Dieu, Sorel
2431-9428 CLUB OPTIMISTE DE BROSSARD	1987 04 09	8050, St-Laurent, bureau 308, Brossard
2318-0441 CLUB RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE BALLON SUR GLACE DE MONTRÉAL INC.	1985 05 24	9056, boulevard St-Michel, Montréal
2644-1519 COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE STE-CLOTILDE-DE-BEAUCE	1989 05 11	964, route 271, Sainte-Clotilde
2413-8448 COMITÉ D'OPÉRATION DU MONT VALIN INC.	1986 03 20	17, Valin, Saint-Fulgence
1625-2934 CONSEIL D'EXPANSION ÉCONOMIQUE D'ARGENTEUIL	1978 04 11	599, Principale, Lachute

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1249-2781 CORBINI INC.	1971 02 03	769, Lavallée, Laval
2551-8762 LA CORPORATION DES CÉLÉBRATIONS DU 350 ^e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL (1642-1992)	1988 05 09	329, de la Commune ouest, Montréal
1366-1525 CORPORATION GENIX LTÉE	1975 07 11	175, Bates, bureau 200, Montréal
2319-7361 ENTRAIDE-PARENTS (RÉGION 03) INC.	1985 05 17	987, 3 ^e Avenue, Québec
1350-1176 LES ENTREPRISES McCREADY INC.	1973 12 06	10362, de la Roche, Montréal
1257-1030 ENTREPRISES REMICO LTÉE	1963 05 09	175, Bates, bureau 200, Montréal
2168-2133 FAMILLES SANS FRONTIÈRE INC.	1984 04 11	8317, rue du Mail, Anjou
2543-9043 LES FARFADETS DE LA POINTE INC.	1988 02 22	365, de la Jeunesse, Pointe-au-Père
2620-0204 FÉDÉRATION DES MOISSONS DU QUÉBEC	1988 06 22	9015, rue Meilleur, Montréal
2740-4094 FONDATION MISSIONS MARISTES	1989 12 14	14, Bord de l'Eau, Iberville
2321-9173 FONDATION A.D.A. INC.	1985 12 05	7252, Marquette, Montréal
2643-3565 FONDS DESJARDINS D'AIDE AUX JEUNES ENTREPRENEURS DE FRANCHEVILLE	1989 04 19	1900, Royale, Trois-Rivières
1848-3438 FRATERNITÉ VAL DES RAPIDES	1981 07 03	304, boulevard Cartier ouest, Laval
2416-4576 GARDERIE AÉROPUCE INC.	1986 06 09	620, Stuart Graham sud, Dorval
2155-7400 LA GARDERIE DU COMPLEXE GUY-FAVREAU	1983 07 12	1179, de Bleury, Montréal
1365-7820 GESTION IVOIRE INC.	1975 06 11	1, Place Ville Marie, Montréal
1198-1792 HANDAL JEWELLERY & PRECIOUS GEMS LTD.	1970 08 05	40, Cr. Fernlea, Mont-Royal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1115-4804 HELEN SHAPIRO INC.	1963 12 06	6666, St-Urbain, Montréal
1840-3758 LES IMMEUBLES DOTER INC.	1980 11 05	2323, boulevard du Versant nord, bureau 117, Sainte-Foy
2637-5030 JEUNE CONSEIL DE MONTRÉAL	1989 02 23	85, Notre-Dame est, bureau R-C-200, Montréal
2538-8315 L'OEUVRE MISSIONNAIRE DES COEURS MISÉRICORDIEUX DE JÉSUS-MARIE	1987 12 04	11150, Bois de Boulogne, Montréal
1223-2849 PAX JEWELLERS INC.	1972 02 17	1201, boulevard René-Lévesque ouest, Montréal
1476-7487 PIÈCES D'AUTO PLAZA PROVINCIALE INC.	1977 04 19	6945, avenue du Parc, Montréal
2172-9140 LES PRODUCTIONS HERBERT B. INC.	1984 09 24	4629, Garnier, Montréal
2167-1326 LE REGROUPEMENT INTER-ORGANISMES POUR UNE POLITIQUE FAMILIALE AU QUÉBEC	1984 05 15	479, boulevard Saint-Joseph est, Montréal
1642-9474 LA SOCIÉTÉ BOUDDHISTE KHMÈRE	1980 03 21	7188, de Nancy, Montréal
2420-3440 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE	1986 09 18	11515, 1 ^{re} Avenue, Saint-Georges
2538-0874 TABLE DE CONCERTATION «JEUNESSE» DE L'OUEST DE L'ÎLE	1987 08 17	94, Douglas Shand, Pointe-Claire
2414-5203 TENNIS MONTRÉAL	1986 04 30	5555, 15 ^e Avenue, Montréal
1118		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1626-4129 ALLIANCE AUTOCHTONE, LOCAL 48, BRYSON INC.	1978 05 11	8
1626-9268 ATELIER DES BOIS OUVRÉS DE DANVILLE INC.	1978 05 26	10

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1635-1595 CLUB SOCIAL DE STE-GERMAINE-STATION INC.	1979 04 02	9
1263-2881 COMPAGNIE DE PLACEMENTS GLENBURN INC.	1943 05 05	4
2162-2485 CORPORATION DE FORMATION ET DÉVELOPPEMENT EN EXPLORATION MINIÈRE (ABITIBI-TÉMISCAMINGUE)	1983 12 20	4
2327-9540 ENTREPRENARIAT JEUNESSE DES MOULINS	1985 10 31	7
2429-8275 FONDATION CATHERINE DE LONGPRÉ	1987 04 22	23
1464-8331 GARDERIE À LA CLAIRE FONTAINE	1976 05 12	12
2155-7400 LA GARDERIE DU COMPLEXE GUY-FAVREAU	1983 07 12	9
1371-3623 LES INDUSTRIES D.E.C. LTÉE	1975 02 17	3
1510-1025 LEGERBOURG INC.	1978 01 13	3
1469-5464 LES PRODUCTIONS POUR LES ENFANTS DE QUÉBEC	1976 09 30	8
2735-0149 LE REGROUPEMENT DES HOMMES D'AFFAIRES EN ALIMENTATION DU QUÉBEC INC.	1989 07 27	5
2642-9415 SOCIÉTÉ D'HABITATIONS ROGER ROY	1989 04 12	15
1234-5039 TECSULT HOLDING INC.	1965 07 15	4
2547-7688 TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE 3 INC.	1988 04 05	7
1127-9478 V.M. STEEGO INC.	1930 01 23	3

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

1119

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Dissolution — Demandes de

2543-2030 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2543-2030 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 28 février 1990

65760

*Le président,
GEORGES VILLENEUVE*

2543-3822 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2543-3822 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} mars 1990

65818

*Le président,
RATTANI HYDERALI*

2641-6321 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2641-6321 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Carignan, le 28 février 1990

65819

*Le président,
ELIE MAKOUL*

AUTO CLIMATISATION M.A.R.A. LTÉE

Prenez avis que la compagnie « AUTO CLIMATISATION M.A.R.A. LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 janvier 1990

65820

Le secrétaire de la compagnie,
LOUIS JAZZAR JR

AUTOMOBILES « 6006 » INC.

Prenez avis que la compagnie « AUTOMOBILES « 6006 » INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 1^{er} mars 1990

65761

Le président,
RICHARD TREMBLAY

BOUCHERIE MICHEL LEMAY INC.

Prenez avis que la compagnie « BOUCHERIE MICHEL LEMAY INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cap-Rouge, le 28 février 1990

65774

Le président,
MICHEL LEMAY

BOUTIQUE CENSURE INC

Prenez avis que la compagnie « BOUTIQUE CENSURE INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 février 1990

65847

Le président,
ÉRIC GIGUÈRE

CEBEC CONSORTIUM D'EXPORTATION DES BOIS DE L'EST CANADIEN INC.

Prenez avis que la compagnie « CEBEC CONSORTIUM D'EXPORTATION DES BOIS DE L'EST CANADIEN INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Théodore-de-Chertsey, le 20 février 1990

65775

Le secrétaire-trésorier,
YVON RIOPEL

CENTRE DE BIEN-ÊTRE CHANERGIE INC.

Prenez avis que la compagnie « CENTRE DE BIEN-ÊTRE CHANERGIE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 27 février 1990

65835

La secrétaire-trésorière,
JOHANNE LÉGARÉ

**CHOP SUEY DOLLARD LTÉE
DOLLARD CHOP SUEY LTD**

Prenez avis que la compagnie « CHOP SUEY DOLLARD LTÉE — DOLLARD CHOP SUEY LTD » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} mars 1990

65836

Pour la compagnie,
TONY CHAO

CIMENT LAFORGE INC.

Prenez avis que la compagnie « CIMENT LAFORGE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 26 février 1990

65821

La secrétaire de la compagnie,
SUZANNE FOREST LAFORGE

CONSTRUCTION ALMANOR INC.

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTION ALMANOR INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 décembre 1989

65848

Le président,
NORMAND FALLON

CONSTRUCTION RÉJEAN MASSICOTTE ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTION RÉJEAN MASSICOTTE ET FILS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cap-de-la-Madeleine, le 15 février 1990

65762

Le procureur de la compagnie,
HUGUES GERMAIN, notaire

DÉCOR R M INC

Prenez avis que la compagnie « DÉCOR R M INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Gentilly, le 2 mars 1990

65849

Le secrétaire de la compagnie,
RENÉ POISSON

**ÉCURIE LICOU D'OR LTÉE
GOLDEN HALTER STABLE LTD**

Prenez avis que la compagnie « ÉCURIE LICOU D'OR LTÉE — GOLDEN HALTER STABLE LTD » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 22 février 1990

65796

Pour la compagnie,
MARGUERITE RATTE

ÉDIFICE DES ARTS CRÉATIFS INC.

Prenez avis que la compagnie « ÉDIFICE DES ARTS CRÉATIFS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 février 1990

65822

Les procureurs de la compagnie,
GURMAN AUMAIS & ROITER

ENTEKA

Prenez avis que la compagnie « ENTEKA » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 février 1990

65823

Le président,
NGO THANH KIET

**ENTREPRISES RODORS INC.
RODORS ENTERPRISES INC.**

Prenez avis que la compagnie « ENTREPRISES RODORS INC. — RODORS ENTERPRISES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 mars 1990

65850

Les procureurs de la compagnie,
BYERS CASGRAIN

GESTION DUDIN INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION DUDIN INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 19 février 1990

65797

Les procureurs de la compagnie,
PAQUIN & PAQUIN, notaires

GESTION R. & F. COUTURE INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION R. & F. COUTURE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 26 février 1990

65776

Le président,
RODRIGUE COUTURE

HÉBERT & LAGACÉ INC.

Prenez avis que la compagnie « HÉBERT & LAGACÉ INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rouyn-Noranda, le 1^{er} mars 1990

65763

Le procureur de la compagnie,
RICHARD MORISSETTE, notaire

I.C.S. LTÉE

Prenez avis que la compagnie « I.C.S. LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 mars 1990

65837

Les procureurs de la compagnie,
OGILVY RENAULT

J.Y.G. DIESEL INC.

Prenez avis que la compagnie « J.Y.G. DIESEL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 28 février 1990

65764

Le président,
GEORGES VILLENEUVE

**LA COMPAGNIE DE DANSE MICHEL
ALEXANDRE INC.**

Prenez avis que la compagnie « LA COMPAGNIE DE DANSE MICHEL ALEXANDRE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 février 1990

65851

Le président,
JEAN LEPROHON

**LA CORDA PAZZA, TROUPE DE THÉÂTRE
ITALIENNE**

Prenez avis que la compagnie « LA CORDA PAZZA, TROUPE DE THÉÂTRE ITALIENNE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 février 1990

65777

La secrétaire-trésorière,
LISA CARDUCCI

LAMES DE CONSTRUCTION VALLÉE LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « LAMES DE CONSTRUCTION VALLÉE LIMITÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 février 1990

65824

Les procureurs de la compagnie,
MCARTHY TÉTRAULT

LAVOIE RESSORTS SERVICE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LAVOIE RESSORTS SERVICE LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 8 janvier 1990

65838

Le président,
YVON LAVOIE

LE CLUB DES POMPIERS DU FJORD INC.

Prenez avis que la compagnie « LE CLUB DES POMPIERS DU FJORD INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Baie, le 12 février 1990

65765

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE GAGNON, notaire

LE CLUB PAROISSIAL DE NAPIERVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie « LE CLUB PAROISSIAL DE NAPIERVILLE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Napierville, le 2 mars 1990

65839

Le procureur de la compagnie,
JACQUES GAMACHE, notaire

LE CLUB RICHELIEU SOREL INC.

Prenez avis que la compagnie « LE CLUB RICHELIEU SOREL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sorel, le 26 février 1990

65778

Le président,
LUC LAMOUREUX

LE GROUPE CBHL INC.

Prenez avis que la compagnie « LE GROUPE CBHL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 27 juillet 1989

1132

Le vice-président,
FRANÇOIS CÔTÉ

LE GROUPE CONSEIL SOL-PLANTE & FORTIN INC.

Prenez avis que la compagnie « LE GROUPE CONSEIL SOL-PLANTE & FORTIN INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Neufchâtel, le 8 mars 1990

65825

Le président,
MARC TRUELLE

LES APPARTEMENTS BERRI LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES APPARTEMENTS BERRI LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 février 1990

65779

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT

LES ATELIERS DE RÉPARATIONS R.T.R. INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ATELIERS DE RÉPARATIONS R.T.R. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 février 1990

65852

Pour la compagnie,
JEAN BÉDARD, C.G.A.

LES DÉVELOPPEMENTS SEIGNEURIAL INC. SEIGNEURIAL DEVELOPMENTS INC.

Prenez avis que la compagnie « LES DÉVELOPPEMENTS SEIGNEURIAL INC. — SEIGNEURIAL DEVELOPMENTS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 janvier 1990

65826

Le président,
CLAUDE PILON

LES ENTREPRISES BOURCOM INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES BOURCOM INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Beauport, le 1^{er} février 1990

65805

Le président,
PIERRE BOURBOIN

LES FONDATIONS MARJO INC.

Prenez avis que la compagnie « LES FONDATIONS MARJO INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 27 novembre 1989

65853

Le président,
PASCAL LAVOIE

LES LOISIRS STÉPHANOIS INC.

Prenez avis que la compagnie « LES LOISIRS STÉPHANOIS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Étienne-de-Lauzon, le 20 février 1990

65780

La présidente,
DENYSE POULIN

LES PLACEMENTS 1930 INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS 1930 INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 26 février 1990

65827

Les procureurs de la compagnie,
RICHER ST-CYR

LES PLACEMENTS TREMBLAY ET PILOTE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS TREMBLAY ET PILOTE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Thérèse, le 8 février 1990

65840

Le président,
NOËL TREMBLAY

LES TRANSPORTS VAL-CYN STEE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES TRANSPORTS VAL-CYN STEE LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Laurent, le 28 février 1990

65828

Le président,
MARCEL ?

LOISIRS DU CAP ST-FRANÇOIS

Prenez avis que la compagnie « LOISIRS DU CAP ST-FRANÇOIS » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 27 février 1990

65806

Le président,
RÉJEAN TREMBLAY

MUHLSTOCK INVESTMENTS INC.

Prenez avis que la compagnie « MUHLSTOCK INVESTMENTS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} mars 1990

65766

Les procureurs de la compagnie,
GROSS, PINSKY

PROSIM S.C.C.

Prenez avis que la compagnie « PROSIM S.C.C. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Gabriel-de-Brandon, le 1^{er} mars 1990

65854

La secrétaire de la compagnie,
CLAUDINE PARIS LEVAC

RADIO SOLEIL LES CASCADES INC.

Prenez avis que la compagnie « RADIO SOLEIL LES CASCADES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Julienne, le 26 février 1990

65807

Le président,
ALAIN OUELLET

RÔTISSERIE CHALET NORMAND BAR-B-Q INC.

Prenez avis que la compagnie « RÔTISSERIE CHALET NORMAND BAR-B-Q INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 mars 1990

65841

Le procureur de la compagnie,
STÉPHANE BRUNELLE, notaire

SERVICE DE MACHINES DISTRIBUTRICES & D'AMUSEMENT GÉANT LTÉE

Prenez avis que la compagnie « SERVICE DE MACHINES DISTRIBUTRICES & D'AMUSEMENT GÉANT LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 février 1990

65781

Les procureurs de la compagnie,
COBLENTZ & COBLENTZ

SERVICES PAUL R. LYON INC.

Prenez avis que la compagnie « SERVICES PAUL R. LYON INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 30 janvier 1990

65808

La secrétaire de la compagnie,
MARCELLE RENAUD

SOCIÉTÉ D'ENTREPOSAGE NATIONWIDE DE MONTRÉAL, INC.

Prenez avis que la compagnie « SOCIÉTÉ D'ENTREPOSAGE NATIONWIDE DE MONTRÉAL, INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 février 1990

65829

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

SOCIÉTÉ D'ENTREPOSAGE NATIONWIDE DE QUÉBEC, INC.

Prenez avis que la compagnie « SOCIÉTÉ D'ENTREPOSAGE NATIONWIDE DE QUÉBEC, INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 février 1990

65830

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

THÉO TREMBLAY & FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « THÉO TREMBLAY & FILS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 26 février 1990

65831

Le président,
THÉO. TREMBLAY

TRICOT MYRDA LTÉE

Prenez avis que la compagnie « TRICOT MYRDA LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 26 février 1990

65798

La présidente,
LUCILLE DAGNAULT

Compagnies étrangères — Loi sur les**Changements**

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
2493-9290 LA CORPORATION DE LOCATION DE VÉHICULES PACIFIQUE NATIONALE	1989 09 28	de l'agent principal et son adresse à: Andréa F. Mecs, 3400, Tour de la Bourse, 800, Place Victoria, Montréal de la principale place d'affaires à: 3400, Tour de la Bourse, 800, Place Victoria, Montréal
2783-3656 HILL & DELAMAIN (CANADA) INC.	1989 12 11	de la principale place d'affaires à: Aéroport International Dorval, bureau 101-E, Dorval
1892-7293 LES INVESTISSEMENTS B.W. SCOTT LTÉE	1990 01 03	de l'agent principal et son adresse à: MM. Ogilvy, Renault, 1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal de la principale place d'affaires à: 1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal
1892-6956 LES INVESTISSEMENTS SEIBOLD LTÉE	1990 01 03	de l'agent principal et son adresse à: MM. Ogilvy, Renault, 1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal de la principale place d'affaires à: 1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal
2348-1898 SOCIÉTÉ HÔTELLIÈRE QUALITY INNS INTERNATIONAL INC.	1990 02 07	de l'agent principal et son adresse à: M. Robert B. Isseman, Tour de la Bourse, bureau 3400, Montréal

1120

*L'Inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2816-6858 ** AT & T COMMUNICATIONS AMÉRIQUES, INC.	1990 02 19	MM. Desjardins, Ducharme, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal	600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal
2818-5783 * BOUYEA-FASSETTS, INC.	1990 02 22	Système Corporatif C T (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
1194-7322 ** DISTRIBUTEURS CANYON LTÉE	1990 02 19	M. Jocelyn Leclerc, 3400, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal	3400, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal
2818-7847 ** LES LUNETTES PRIVATE EYES DU CANADA, LTÉE	1990 02 22	Système Corporatif C.T. (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	4631, boulevard des Grandes Prairies, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

1121

Compagnies minières — Loi sur les**Avis divers****KINGSWOOD EXPLORATIONS 1985 LIMITED**

Autorisation en vertu de la section VI

La compagnie « KINGSWOOD EXPLORATIONS 1985 LIMITED » a été autorisée à vendre ou autrement aliéner, au Québec, ses actions, stocks, certificats d'actions, obligations et autres valeurs.

Le bureau principal au Québec est au 1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1400, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Son agent principal, aux fins de recevoir les assignations ou procédures exercées contre elle est Me Neil Wiener, 1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1400, Montréal.

Le 1990 02 22

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1447-2351*

1134

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé leur raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HUNT CLUB II THE HUNT CLUB II AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SIRIA	1990 02 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES TROMBONES	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ LIII	1990 02 23

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

1128

Changement de l'époque où la société doit se terminer

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé l'époque où la société doit se terminer:

Raison sociale de la société	Époque où se terminera la société	Date d'enregistrement
TEVAL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1992 04 30	1990 02 26

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

1126

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de leur établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
420-430 BOURKE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	101, rue Champêtre, Aylmer, QC, J9H 6W4	1990 02 24
475 BOUL. GALLAND, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	101, rue Champêtre, Aylmer, QC, J9H 6W4	1990 02 24

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

1125

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante a consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE ROUSSAN	1989 02 28	5125 du Trianon, bureau 330, Montréal, QC H1M 2S5	1990 02 23

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

1124

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante a consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA SCIERIE L.P.M. ENR.	1986 04 25	86, rue du Centre, Longue-Pointe-de-Mingan, QC	1990 02 28

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Mingan,
AURORE G. ROSS*

1122

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
9189 AIRLIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1990 02 21	9215, rue Airlie, local 1, LaSalle, QC, H8R 2A7
9199 AIRLIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1990 02 21	9215, rue Airlie, local 1, LaSalle, QC, H8R 2A7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 15, 400-15, 480 BOULEVARD PIERREFONDS	1990 02 20	32, Surrey Gardens, Westmount, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CLUB DE GOLF DU BOIS DE BOULOGNE	1990 02 23	1081, St-Urbain, local 608, Montréal, QC, H2Z 1K8

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

1129

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé un commandité:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
420-430 BOURKE. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	MONSIEUR ROLAND TURPIN	GESTION IMMOBILIÈRE PROLIXE INC.	1990 01 24
475 BOUL. GALLAND. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	MONSIEUR ROLAND TURPIN	GESTION IMMOBILIÈRE PROLIXE INC.	1990 01 24
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-PRO II	SOCIÉTÉ DE GESTION CINÉMATOGRAPHIQUE (R.G.) INC.	LES ENTREPRISES DE PRODUCTIONS TÉLÉVISUELLES S.M.Z. INC.	1990 02 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-PRO III	SOCIÉTÉ DE GESTION CINÉMATOGRAPHIQUE (R.G.) INC.	LES ENTREPRISES DE PRODUCTIONS TÉLÉVISUELLES S.M.Z. INC.	1990 02 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-PRO V	SOCIÉTÉ DE GESTION CINÉMATOGRAPHIQUE (R.G.) INC.	LES ENTREPRISES DE PRODUCTIONS TÉLÉVISUELLES S.M.Z. INC.	1990 02 23

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

1123

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a remplacé un commandité:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HUNT CLUB II THE HUNT CLUB II AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	163671 CANADA INC.	2630-0087 QUÉBEC INC.	1990 02 21

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

1123

Commanditaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont apporté des modifications en ce qui a trait aux commanditaires:

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement	Date d'enregistrement des modifications
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FOTOPLUS	3500, de Maisonneuve Ouest, 2, place Alexis Nihon, Westmount, QC. H3Z 1Y3	1990 02 15

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement	Date d'enregistrement des modifications
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD VIII LAKEWOOD VIII LIMITED PARTNERSHIP	1200, avenue McGill College, bureau 2020, Montréal, QC. H3B 4G7	1990 02 15

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

1127

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

La Compagnie d'Assurance Canadienne Universelle Limitée Demande de remboursement de cautionnement

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu des articles 236 et 237 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32), la Compagnie d'Assurance Canadienne Universelle Limitée de Newfoundland, dont le bureau principal au Canada est situé au 272, Duckworth Street, St. Johns, Newfoundland, A1C 5X4, ayant cessé d'exercer au Québec le 26 juin 1987 et ses obligations envers les assurés, les tiers et les bénéficiaires ayant été intégralement remplis, s'adressera au ministre des Finances à l'expiration d'un délai de trois mois après la publication du présent avis pour obtenir le remboursement de son cautionnement.

Tout créancier désirant s'opposer à cette demande est prié de le faire auprès de l'inspecteur général des institutions financières dans un écrit énonçant son opposition.

Le 22 février 1990

*Le représentant autorisé,
WILLIAM F. WOLTERS*

65809

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 5 de la Loi concernant le Comité d'enfouissement sanitaire l'Argenteuil-Deux-Montagnes (1987, c. 134) et 468.11 de la Loi sur les cités et villes, décrété le 5 mars 1990 la continuation du comité en régie intermunicipale appelée « Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée le 17 novembre 1988 par les municipalités de ville de Lachute, des villages de Carillon, Saint-André-Est, Saint-Placide, Brownsburg, des paroisses de Saint-Placide et de Saint-André-D'Argenteuil et du canton de Chatham, autorisée par les Règlements numéros 88-314, 1988-A, 88, 143-

88, 179-88, 6-88, 436 et 295, telle qu'approuvée par le ministre des Affaires municipales le 5 mars 1990.

Conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes, le décret continuant l'existence du comité en régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 5 mars 1990

*Le sous-ministre,
FLORENT GAGNÉ*

1140

Énergie et Ressources

Divers

CONCERNANT l'interdiction d'aliénation entre vifs les lots visés au présent avis pour la période fixée

ATTENDU QUE, selon l'article dix (10) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), le ministre de l'Énergie et des Ressources prépare un plan de rénovation cadastrale concernant les lots 141, 141A à 141E, 142, 142A, 143 à 151, 244 à 258, 262 à 314, 341, 376 à 380, 488 à 493, 497, 503, 592, 596, 600, 602, 606 à 620 et leurs subdivisions respectives du cadastre de la paroisse de Sainte-Cécile situé dans la division d'enregistrement de Beauharnois.

ATTENDU QUE, selon l'article quinze (15) de cette loi tel que modifié par le chapitre 22 des lois de 1988, le ministre doit fixer, par avis, une période ne devant pas excéder quinze (15) jours pendant laquelle toute aliénation entre vifs d'un lot visé par l'avis est interdite.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi tel que modifié par le chapitre 22 des lois de 1988, le registraire ne peut, pendant cette période d'interdiction, accepter pour enregistrement un acte comportant l'aliénation entre vifs d'un lot visé par l'avis.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi précitée, le ministre ne peut, pendant cette période, accepter le dépôt d'un plan modifiant un lot visé par l'avis.

ATTENDU QUE l'interdiction sera levée, même avant l'expiration de cette période, dès que le plan de rénovation aura été déposé au bureau de la division d'enregistrement.

EN CONSÉQUENCE, conformément à l'article quinze (15) de la loi précitée, nous émettons cet avis:

La période d'interdiction fixée par le présent avis débutera le 9 avril 1990 et se terminera le 23 avril 1990 ou dès le dépôt du plan de rénovation s'il survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire visé par l'interdiction comprend les lots 141, 141A à 141E, 142, 142A, 143 à 151, 244 à 258, 262 à 314, 341, 376 à 380, 488 à 493, 497, 503, 592, 596, 600, 602, 606 à 620 et leurs subdivisions respectives du cadastre de la paroisse de Sainte-Cécile situé dans la division d'enregistrement de Beauharis.

Québec, le 1^{er} mars 1990

Pour la ministre de
l'Énergie et des Ressources,
Par NORMAND JOBIDON

1138

Industrie, du Commerce et de la Technologie

Heures d'affaires

Ville de Bromont

Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux de la ville de Bromont à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 15 février au 15 avril 1990.

Québec, le 15 février 1990

Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY

1131

Proclamation

[L.S.]

J. GILLES LAMONTAGNE

Gouvernement
du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sorel sur le territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Victoire-de-Sorel

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Victoire-de-Sorel sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Sorel, comme si ces deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

Rappel:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 14 février 1990, par le décret du gouvernement du Québec numéro 165-90.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le Règlement numéro 200-89 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sorel.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Sorel, par son Règlement numéro 1414, a concouru dans la teneur du règlement adopté par le Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 14 février 1990

Le sous-procureur général,
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 509

Folio: 78

1137

[L.S.]

J. GILLES LAMONTAGNE

Gouvernement
du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sorel sur le territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Robert

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Robert sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Sorel, comme si ces deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

Rappel:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 14 février 1990, par le décret du gouvernement du Québec numéro 164-90.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Robert a adopté le Règlement numéro 207-89 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sorel.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Sorel, par son Règlement numéro 1415, a concouru dans la teneur du règlement adopté par le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Robert.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 14 février 1990

Le sous-procureur général,
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 509

Folio: 77

1137

[L.S.]

J. GILLES LAMONTAGNE

Gouvernement
du Québec**Proclamation**

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sorel sur le territoire de la municipalité du village de Massueville

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité du village de Massueville sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Sorel, comme si ces deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

Rappel:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 14 février 1990, par le décret du gouvernement du Québec numéro 163-90.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal du village de Massueville a adopté le Règlement numéro 285-89 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Sorel.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Sorel, par son Règlement numéro 1418, a concouru dans la teneur du règlement adopté par le Conseil municipal du village de Massueville.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 14 février 1990

Le sous-procureur général,
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 509

Folio: 76

1137

[L.S.]

J. GILLES LAMONTAGNE

Gouvernement
du Québec**Proclamation**

CONCERNANT les nouvelles conditions d'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Jonquière sur le territoire de la municipalité de la paroisse de Larouche

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité de la paroisse de Larouche continuera d'être soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Jonquière, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement, suivant de nouvelles conditions.

Rappel:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 14 février 1990, par le décret du gouvernement du Québec numéro 161-90.

Par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* numéro 35 du 3 septembre 1983, le territoire de la municipalité de la paroisse de Larouche a été soumis à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Jonquière.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la paroisse de Larouche a adopté le Règlement numéro 89-125 à l'effet d'énoncer de nouvelles conditions d'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Jonquière sur le territoire de la municipalité de la paroisse de Larouche.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Jonquière, par son règlement numéro 760, a concouru dans la teneur du règlement adopté par le Conseil municipal de la paroisse de Larouche.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 14 février 1990

Le sous-procureur général,
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 509

Folio: 74

1137

[L.S.]

J. GILLES LAMONTAGNE

Gouvernement
du Québec**Proclamation**

CONCERNANT les nouvelles conditions d'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Jonquière sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget continuera d'être soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Jonquière, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement, suivant de nouvelles conditions.

Rappel:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 14 février 1990, par le décret du gouvernement du Québec numéro 162-90.

Par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* numéro 45 du 12 novembre 1983, le territoire de la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget a été soumis à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Jonquière.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de Saint-Charles-de-

Bourget a adopté le Règlement numéro 164.89 à l'effet d'annoncer de nouvelles conditions d'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Jonquière sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Jonquière, par son Règlement numéro 759, a concouru dans la teneur du règlement adopté par le Conseil municipal de Saint-Charles-de-Bourget.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 14 février 1990

Le sous-procureur général,
JACQUES CHAMBERLAND

Libro: 509

Folio: 75

1137

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

K. & M. INVESTMENTS LTD.

Avis public est, par les présentes, donné que la compagnie K. & M. Investments Ltd. s'adressera au Parlement du Québec pour lui demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de faire reprendre l'existence de la compagnie, dissoute le 12 octobre 1974 en vertu d'un avis paru à la *Gazette officielle du Québec*.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.

Montréal, le 1^{er} mars 1990

Le procureur,
PAUL MACKAY, notaire

65812

Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie

Avis public est, par les présentes, donné que la Régie d'assainissement des eaux du bassin de LaPrairie s'adressera au Parlement du Québec à sa présente session pour l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé portant sur les objets suivants:

1. La Régie ou les municipalités la formant sont autorisées à conclure des arrangements particuliers avec les usagers de leurs ouvrages d'assainissement relativement au financement et à l'exploitation de ces ouvrages.
2. La Régie est autorisée à déduire directement les revenus générés par les arrangements particuliers des dépenses reliées au service de la dette et à l'opération de ses ouvrages.
3. Les créances de la Régie ou des municipalités la formant qui découlent de la conclusion des arrangements particuliers sont assimilées à une taxe foncière.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice André-Laurendeau, 1050, rue Saint-Augustin, Québec, QC, G1R 5A4.

Montréal, le 28 février 1990

Les procureurs,
HÉBERT RENAULT DELISLE

65767

Ste-Anne Property Inc.

Prenez avis que Henri Dickie, homme d'affaires, entend s'adresser au Parlement du Québec pour y proposer un projet de loi d'intérêt privé demandant la reprise d'existence de la compagnie Ste-Anne Property Inc.

Toute personne intéressée à s'opposer à l'adoption du présent projet de loi d'intérêt privé devra faire parvenir son objection en s'adressant au directeur de la législation.

Terrebonne, le 5 mars 1990

Les procureurs,
LAURENCE TALBOT, avocats

65810

Ville de Laval

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Laval s'adressera au Parlement du Québec au cours de la présente session ou de toute session ultérieure pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de décréter que les Règlements numéros L-4557, L-5454, L-5543, L-5712, L-5775, L-5803, L-5953, L-6072, L-6590, L-6673, L-7204, L-7361, L-7641 et L-7668, amendement le Règlement L-2347 de la ville de Laval concernant le Régime de rentes de ville de Laval, sont réputés avoir reçu les approbations requises par le quatrième alinéa du paragraphe 8^o de l'article 464 de la Loi des cités et villes et sont déclarés en vigueur à compter de la date de leur publication respective.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.

Laval, le 25 février 1990

Le procureur de la ville,
ANDRÉ VALIQUETTE, C.R.

65811

Ville de Laval

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Laval s'adressera au Parlement du Québec au cours de la présente session ou de toute session ultérieure pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de lui conférer les pouvoirs suivants:

— Augmenter le montant des amendes des billets de contravention relatifs à la circulation, au stationnement ou à la sécurité publique;

— Obtenir les mêmes pouvoirs que la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'Île de Montréal et le pouvoir de conclure une entente avec tout organisme existant pour disposer des déchets de la ville de Laval;

— Accorder à certains groupes ou catégories de personnes un droit exclusif de stationner leurs véhicules sur la chaussée de certaines rues voisines de leur habitation ou place d'affaires;

— Conférer au secrétaire judiciaire affecté à la Cour municipale le pouvoir de recevoir les serments et de signer les procès-verbaux.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice Honoré-Mercier, 1025, rue Saint-Augustin, Québec, QC. G1A 1A3, tél.: (418) 643-2840.

Laval, le 27 février 1990

Le procureur de la ville,
JEAN ALLAIRE

65782

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL DE LA BASSE-GATINEAU

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1990 02 13, à la corporation CENTRE D'ACCUEIL DE LA BASSE-GATINEAU.

Modifiant les lettres patentes.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2534-3518

1136

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LES BLÉS D'OR

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1990 02 09, à la corporation « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LOTBINIÈRE-ouest » changeant sa dénomination sociale en celle de « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LES BLÉS D'OR ».

Modifiant les lettres patentes.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1332-8695

1136

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du 29 janvier 1990, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
JEAN-LUC LESAGE, avocat

65783

Syndicats coopératifs — Loi sur les

Extinction éventuelle — Avis de

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 55 de la Loi sur les syndicats coopératifs (L.R.Q., c. S-38), que les syndicats dont les noms suivent ont fait défaut de tenir l'assemblée générale annuelle de leurs membres pendant trois années consécutives.

Conséquemment, ces syndicats peuvent être éteints à compter de trente (30) jours après la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le directeur général,
secteur des coopératives,
MARC JEAN*

No dossier No fce	Nom de la coopérative	Date constitution
1139		
201744	LA SALLE PAROISSIALE	1944 09 13
042253 13253083	BONAVENTURE HOUSING COOPÉRATIVE SYNDICATE	1953 02 21
259454 00000000	CENTRE D'HABITATION NOTRE-DAME DES LAURENTIDES	1954 10 30
223253 00000000	CHANTIER COOPÉRATIF DE L'U.C.C. DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE	1953 08 29
190349 00000000	CHANTIER COOPÉRATIF DE L'U.C.C. DES TROIS-RIVIÈRES	1949 09 02
366953 12913539	COOPÉRATIVE CHRIST-ROY	1954 01 09
202648 00000000	COOPÉRATIVE DE L'INDUSTRIE	1948 08 21
196050 00000000	COOPÉRATIVE D'HABITATION DE CABANO	1950 07 29
071149 16427643	COOPÉRATIVE D'HABITATION DE MAGOG INC.	1949 04 02
142749 00000000	COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE CASTOR »	1949 06 04
217446 00000000	COOPÉRATIVE D'HABITATIONS ROUYN-NORANDA	1946 12 07
157650 00000000	COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-ANTOINE DE LOUISEVILLE	1950 06 17
072356 13076211	COOPÉRATIVE DU BAS PERFECTION INC.	1956 12 22
190344 00000000	COOPÉRATIVE STE-CATHERINE DE SIENNE	1944 08 21
002052 13148838	GASPÉ ARÉNA COOPÉRATIVE — LA COOPÉRATIVE DE L'ARÉNA DE GASPÉ	1952 02 09
115539 00000000	GREATER LACHINE CO-OPÉRATIVE R.P. LIMITED	1939 06 01
098244 13115845	LA BIENFAISANTE COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION	1944 04 19
113447 12960753	LA CANADIENNE COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION	1947 05 03
256546 00000000	LA COOPÉRATIVE D'AQUEDUC DE BATISCAN	1946 07 27

No dossier No fce	Nom de la coopérative	Date constitution
223053 00000000	LA COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-EUSÈBE DE MONTRÉAL	1953 08 08
400746 00000000	LA COOPÉRATIVE INDUSTRIELLE DES PRODUITS FORESTIERS DE BEEBE	1947 02 08
213938 00000000	LA GARDIENNE	1938 09 30
161045 00000000	LA GATINEAU	1945 07 14
064543 00000000	LAITERIE FEUILLE D'ÉRABLE DE BEAUCE	1943 05 10
220245 00000000	LA MADELEINE	1945 10 20
213639 00000000	LA POTERIE DU SAGUENAY	1939 10 05
009345 12983854	LA PRÉMONTAISE	1945 01 07
154145 00000000	LA SAMARITAINE	1945 07 28
179539 00000000	LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE VALLEYFIELD	1939 01 01
060644 13257787	LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DU LAC MASSON	1944 03 17
181038 00000000	LA SYNDICALE, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DU SYNDICAT NAT. CAT. DES E.P.P.D. INC DONNA CONA	1939 07 07
163748 00000000	LA VAILLANTE COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION	1945 05 10
164145 00000000	LA VICTOIRE	1945 08 25
102644 00000000	LA VILLAGEOISE	1944 04 06
294145 00000000	LE CAMIONNEUR	1945 11 24
132548 00000000	LE CENTRE DU BIEN-ÊTRE OUVRIER	1948 06 12
133642 00000000	L'ÉCLUSE MAGASIN COOPÉRATIF	1942 08 05
146848 13255344	LE COMITÉ D'HABITATION DE LA L.O.C. DE MONTRÉAL	1948 06 26
219843 00000000	LE FOYER DE ST-AMBROISE	1943 11 12
297652 00000000	LE GARAGE COOPÉRATIF DE GRANBY	1953 01 17
058542 00000000	L'ENTENTE	1942 03 31
028041 12832754	LES ENTREPRISES SAGUENAYENNES INC.	1941 02 20
220948 00000000	LES PIONNIERS DE ST-MARC	1948 09 18
214548 00000000	LE SYNDICAT DES ÉPICIERS DE QUÉBEC	1948 08 28
200445 00000000	L'UNION COOPÉRATIVE	1945 10 13

No dossier No fce	Nom de la coopérative	Date constitution
227944 00000000	PINE SQUARE COOPÉRATIVE CARRE DES PINS	1944 09 29
049548 13003967	SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DES EMPLOYÉS DE PEINTURE SICO LIMITÉE	1948 03 06
069256 12944450	SOCIÉTÉ VIDÉO DE CLERMONT	1956 11 17
076044 13156856	SYNDICAT COOPÉRATIF AGRICOLE DE CLERVAL	1942 07 16
075345 13181672	SYNDICAT COOPÉRATIF AGRICOLE DE LAFERTÉ	1945 03 20
109647 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF AGRICOLE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE	1947 05 24
088741 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF AGRICOLE DE STE-GERTRUDE	1941 04 27
246148 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF DE CHAMPCOEUR	1948 10 30
104948 13381579	SYNDICAT COOPÉRATIF DE L'AQUEDUC DE ST-HERMAS	1948 05 22
186839 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF DE NOTRE DAME DU NORD	1939 01 01
000548 13151709	SYNDICAT COOPÉRATIF DE PROTECTION CONTRE LE FEU DE LA PAROISSE DE BERTHIER	1948 01 24
295250 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF DES JOURNALIERS NOTRE-DAME DE LA DORÉ	1950 11 18
020939 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF DES PRODUCTEURS DE FOURRURES	1939 02 01
245749 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF DES SURPLUS DE LAIT DE QUÉBEC	1949 10 01
123142 13263843	SYNDICAT COOPÉRATIF DE ST-MARC DE FIGUERY	1942 04 22
196644 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF DE TRAVAIL DE STE-GERMAINE	1943 09 15
100745 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF DE VILMONTEL	1945 04 15
230000 100647	SYNDICAT COOPÉRATIF LA SALIÈRE	1976 07 08
052445 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF ST-JEAN WICKHAM	1945 02 26
298145 00000000	SYNDICAT COOPÉRATIF ST-MATHIAS	1945 12 07
060036 00000000	SYNDICAT D'AQUEDUC DE LA PAROISSE DE ST-CÉSaire	1935 08 31
175039 00000000	SYNDICAT DE BROYAGE DE LÉVIS	1939 08 31
235144 13086491	SYNDICAT D'ÉCURIE CENTRALE	1944 10 15
195151 00000000	SYNDICAT DE LAIT DU POSTE	1951 08 04
224745 00000000	SYNDICAT DE TRAVAIL DE ST-VITAL	1945 10 13

No dossier No fce	Nom de la coopérative	Date constitution
286146 00000000	SYNDICAT DU TRAVAIL DE POULARIES	1946 08 24
306946 00000000	SYNDICAT FORESTIER DE LAFERTE	1946 09 14
165743 00000000	SYNDICAT FORESTIER DE ST-AURICE DE L'ÉCHOURIE	1943 08 29
004561 13128558	SYNDICAT INDUSTRIEL DE ST-FLAVIEN	1961 06 17
310013 13381504	SYNDICAT INDUSTRIEL DE TRING-JONCTION	1946 11 16
232946 00000000	TRANSPORT COOPÉRATIF	1946 07 20

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES JARDINIERS-MARAÎCHERS DU QUÉBEC

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 1990 02 14, autorisé L'ASSOCIATION DES JARDINIERS-MARAÎCHERS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL à changer son nom en celui de « ASSOCIATION DES JARDINIERS-MARAÎCHERS DU QUÉBEC ».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 1990 02 22.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD

1418-7926

1135

L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, RÉGION RICHELIEU-VERCHÈRES-BERTRAND

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 1990 02 14, autorisé L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE RICHELIEU, VERCHÈRES ET YAMASKA à changer son nom en celui de « L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, RÉGION RICHELIEU-VERCHÈRES-BERTRAND ».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 1990 02 22.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD

1320-6735

1135

SYNDICAT DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES EN VRAC DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

La formation d'une association sous le nom de « SYNDICAT DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES EN VRAC DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1990 02 14.

Le siège principal de l'association est au 850, boulevard Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe, district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD

2736-7945

65794

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District d'Arthabaska

Nos 415-05-000115-898

415-18-000005-902

LA CAISSE POPULAIRE DE STE-CLOTHILDE DE HORTON, ayant son siège social à Sainte-Clothilde-de-Horton, ici représentée par l'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, district de Québec, demandeur, contre MARIELLE NICOL, résidant au 1721, rang 12 à Sainte-Clothilde-de-Horton, district d'Arthabaska, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Francis Sud, Arthabaska, mis en cause.

1. Une terre située dans la municipalité de Saint-Jacques-de-Horton, contenant en superficie deux cent quatorze acres et six dixièmes (214,6 ac), connue et désignée au cadastre officiel du canton de Horton, comme étant les lots deux cent soixante-deux et deux cent soixante-trois (262 et 263). Sujet, ledit immeuble, aux servitudes consenties en faveur de Bell Telephone Company of Canada suivant actes enregistrés à Arthabaska sous les numéros 86130 et 86324. Sujet également le lot 262 aux servitudes de passage et de puisage d'eau accordées à Richard Béliveau pour l'exercice de son droit de superficie, tel que relaté dans un acte de vente consenti en sa faveur par Arthur Béliveau, devant Claude Couture, notaire, le 11 septembre 1979, sous le numéro 683 de ses minutes, et enregistré à Arthabaska le 13 septembre 1979, sous le numéro 218569.

2. Une terre située au même endroit, mesurant environ neuf arpents et demi (9½ arp) de front par treize arpents (13 arp) de profondeur, connue et désignée, au cadastre officiel du canton de Horton, comme étant le lot numéro deux cent soixante et un (261). Sujet, ledit immeuble, à une servitude consentie en faveur de Bell Telephone Company of Canada, suivant acte enregistré à Arthabaska, sous le numéro 86119. Sauf et à distraire la maison faisant l'objet d'un droit de superficie et appartenant à M. Richard Béliveau et située sur un emplacement mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur et faisant partie du lot numéro deux cent soixante-deux (ptie 262) à environ quatre cent soixante-quinze pieds (475 pi) de la ligne de division entre les lots deux cent soixante-deux et deux cent soixante et un (262 et 261), tel que réservé dans l'acte ci-dessus relaté, enregistré sous le numéro 218569. Sauf et à distraire, dudit lot deux cent soixante et un (à dist. de 261), les lisières de terrain vendues au ministère de la Voirie suivant actes enregistrés à Arthabaska sous les numéros 85490 et 89581 et décrites comme suit:

a) lisière cédée suivant acte enregistré à Arthabaska le 28 octobre 1941, sous le numéro 85490, bornée au nord et à l'est à d'autres parties dudit lot deux cent soixante et un (ptie 261), à l'ouest par l'emprise de la route, au sud par la ligne entre les lots deux cent soixante (260); contenant une superficie totale de mille cent vingt pieds carrés (1 120 pi²);

b) lisière cédée suivant acte enregistré à Arthabaska le 24 août 1944, sous le numéro 89581, bornée à l'ouest à l'ancienne route 20, au nord-est à une autre partie dudit lot deux cent soixante et un (ptie 261), au sud à une partie du lot deux cent soixante (ptie 260) dudit cadastre et au sud-ouest à une autre partie dudit lot deux cent soixante et un (ptie 261); contenant en superficie mille soixante-quatre (1 064) pieds carrés.

Sauf et à distraire desdits lots 261, 262 et 263, les trois (3) lisières de terrain cédées à la municipalité de Saint-Jacques-de-Horton aux termes de l'acte reçu devant Guy Gagnon, notaire, le 29 septembre 1987, dont copie a été enregistrée à Arthabaska le 30 septembre 1987 sous le numéro 272170 et plus amplement ci-après décrites, savoir:

a) cette partie dudit lot deux cent soixante et un (ptie 261), de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie dudit lot no 262 mesurant le long de cette limite quatre mètres et quinze centièmes (4,15 m), vers le sud-est par une autre partie dudit lot no 261 mesurant le long de cette limite deux cent quarante et un mètres et cinquante-huit centièmes (241,58 m) et trois cent quarante-quatre mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes

(344,98 m), vers le sud-ouest par une partie du lot no 258 du même cadastre mesurant le long de cette limite quatre mètres et quinze centièmes (4,15 m) et vers le nord-ouest par le chemin du Cinquième Rang, emprise actuelle, mesurant le long de cette limite cinq cent quatre-vingt-six mètres et cinquante-six centièmes (586,56 m); contenant une superficie de deux mille quatre cent trente-quatre mètres carrés et deux dixièmes (2 434,2 m²);

b) cette partie dudit lot deux cent soixante-deux (ptie 262), de figure parallélogrammatique, bornée vers le nord-est par une partie dudit lot no 263 mesurant le long de cette limite quatre mètres et quinze centièmes (4,15 m), vers le sud-est par une autre partie dudit lot no 262 mesurant le long de cette limite deux cent quatre-vingt-treize mètres et quatre-vingt-deux centièmes (293,82 m), vers le sud-ouest par une partie dudit lot no 261 mesurant le long de cette limite quatre mètres et quinze centièmes (4,15 m) et vers le nord-ouest par le chemin du Cinquième Rang, emprise actuelle, mesurant le long de cette limite deux cent quatre-vingt-treize mètres et quatre-vingt-deux centièmes (293,82 m); contenant une superficie de mille deux cent dix-neuf mètres carrés et quatre dixièmes (1 219,4 m²);

c) cette partie dudit lot deux cent soixante-trois (ptie 263), de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot no 264 du même cadastre, mesurant le long de cette limite quatre mètres et quinze centièmes (4,15 m), vers le sud-est par une autre partie dudit lot no 263 mesurant le long de cette limite deux cent quarante mètres et quatorze centièmes (240,14 m) et cinquante-trois mètres et quinze centièmes (53,15 m), vers le sud-ouest par une partie du lot no 252 du même cadastre, mesurant le long de cette limite quatre mètres et quinze centièmes (4,15 m) et vers le nord-ouest par le chemin du Cinquième Rang, emprise actuelle, mesurant le long de cette limite deux cent quatre-vingt-treize mètres et vingt-neuf centièmes (293,29 m); contenant une superficie de mille deux cent dix-sept mètres carrés et deux dixièmes (1 217,2 m²).

3. Un lopin de terre situé en la municipalité de Saint-Jacques-de-Horton dans le Cinquième Rang, sur le côté sud-est du chemin public entre les Quatrième et Cinquième Rangs du canton de Horton, de figure irrégulière, mesurant mille deux cent soixante-cinq pieds (1 265 pi) dans sa ligne nord-ouest ou en front dudit chemin, neuf cent cinquante-trois pieds (953 pi) de largeur à la profondeur ou ligne sud-est, sur une profondeur de mille pieds (1 000 pi) dans sa ligne sud-ouest, six cents pieds (600 pi) de profondeur dans une ligne nord-est et environ quatre cents pieds (400 pi) dans une ligne est, connu et désigné, au cadastre officiel du canton de Horton, comme étant une partie du lot numéro deux cent vingt-six (ptie 226), et borné comme suit: en front, au nord-ouest, au chemin public susdit tel qu'élargi; d'un côté, au sud-ouest, à une partie du lot 223, appartenant à madame Yvonne Pinard; en profondeur, au sud-est, de l'autre côté, au nord-est et à l'est, à d'autres parties dudit lot 226, appartenant à M. Alain Verville.

4. Une terre de forme irrégulière, située au même endroit, dans le Quatrième Rang du canton de Horton, mesurant dix arpents (10 arp) de largeur, soit toute la largeur du lot et ayant comme profondeur la distance comprise entre la branche est de la rivière Nicolet, au bout nord-ouest de ladite terre jusqu'à une ligne imaginaire au bout sud-est de ladite terre, laquelle ligne passera sur la côte de la Frièrre en suivant cette côte sur une

distance d'environ huit arpents (8 arp), ladite ligne biaisant ensuite vers la branche est de la rivière Nicolet d'un arpent et demi (1½ arp) à deux arpents (2 arp) environ, ladite ligne ayant environ douze arpents (12 arp) de longueur dans la ligne sud-est de la terre présentement décrite, laquelle terre est connue et désignée, au cadastre officiel du canton de Horton, comme étant le bout nord-ouest du lot numéro cent cinquante et un (ptie N.-O. 151), et bornée comme suit: au nord-ouest partie par la branche est de la rivière Nicolet et partie par d'autres parties dudit lot cent cinquante et un (ptie 151), appartenant à Gilbert Hamel ou représentants, Gilles Dubuc et Michel Nadeau ou représentants, au sud-ouest au lot cent cinquante (150) dudit cadastre, appartenant à Joachim Bournival ou ses représentants, au sud-est à une autre partie dudit lot cent cinquante et un (ptie 151), appartenant à M. Camil Langlois et au nord-est partie par le chemin public et partie par partie du lot 153 du même cadastre, appartenant à Camille Langlois; contenant en superficie environ cent arpents (100 arp).

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sujet ledit lot 151 à une servitude de passage en faveur des emplacements de chalet en bordure de la rivière Nicolet, suivant titre enregistré à Arthabaska, sous le numéro 162226.

Sujette, ladite vente, aux droits de monsieur Denis Chabot de récolter au courant du printemps 1990 le maïs semé par lui à l'été 1989.

La mise à prix est fixée à 36 423,50 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Frands Sud, Arthabaska, le MARDI VINGT-QUATRIÈME jour d'AVRIL 1990 à DIX heures.

La shérif adjointe,
NICOLE SIMONEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 22 février 1990

1130

Baie-Comeau

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Baie-Comeau
No 655-05-000156-893
S. 655-18-000004-906
S. 655-18-000005-903
S. 655-18-000007-909

LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC., corporation légalement constituée et ayant un bureau au 1305, boulevard Blanche, Baie-Comeau, district de Baie-Comeau, G5C 3J3, partie demanderesse, contre **TRANEX INC.**, corporation légalement constituée et ayant un bureau à Les Escoumins, district de Baie-Comeau, G0T 1K0, et 2535-7914 **QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée et ayant un bureau à Les Escoumins, district de Baie-Comeau, G0T 1K0, et **ARRÊT AUTO CAMIONS PELCHAT 138 INC.**, corporation légalement constituée et ayant un bureau à Les Escoumins, district de Baie-

Comeau, G0T 1K0, et **COMPAGNIE DE PRÊTS ET REVENUS DE LA CÔTE-NORD INC.**, corporation légalement constituée et ayant un bureau à route 138, Les Escoumins, district de Baie-Comeau, G0T 1K0, et 2535-7914 **QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée et ayant un bureau à route 138, Les Escoumins, district de Baie-Comeau, G0T 1K0, parties défenderesses.

1. L'immeuble appartenant à **ARRÊT AUTO CAMIONS PELCHAT 138 INC.**, et décrit comme suit:

« A) la subdivision deux du lot vingt-deux, rang Un (lot 22-2, rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton des Escoumins, municipalité de Les Escoumins, comté de Saguenay; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et plus particulièrement le motel situé sur ledit terrain.

2. Un immeuble appartenant à **Tranex Inc.** et/ou 2535-7914 Québec Inc. qui est la compagnie résultant de la fusion de diverses autres compagnies dont **Tranex Inc.**: un immeuble connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot vingt-deux, rang Un (ptie lot 22 n.s., rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton des Escoumins, division d'enregistrement de Saguenay. Ledit terrain mesure approximativement quatre cent cinquante-huit pieds (458 pi) de largeur par mille cinq cents pieds (1 500 pi) de profondeur, mesures anglaises et est borné comme suit: vers le sud-est par la route 138, vers le nord-est par une autre partie du lot vingt-deux, rang Un (lot 22, rg 1), propriété de Léo Pelchat et Roland Pelchat en fiducie ou représentants, vers le sud-ouest par le lot vingt et un A (lot 21-A) du susdit cadastre et vers le nord-ouest par le résidu du lot vingt-deux, rang Un (lot 22, rg 1), propriété de monsieur Julien Gagnon ou représentants. Sauf à distraire les lots vingt-deux — un (lot 22-1) et vingt-deux — deux (lot 22-2), rang Un et les parties suivantes:

1. Un terrain dont la désignation suit et qui appartient à monsieur Roland Pelchat au terme d'un acte de vente par **Tranex Inc.** audit Roland Pelchat suivant un acte reçu devant Jean-Pierre Dufour, notaire, le trente juillet mil neuf cent soixante-quinze (1975) et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay à Baie-Comeau le onze août mil neuf cent soixante-quinze (1975) sous le numéro quatre-vingt-sept mille six cent quatre-vingt-quatre (87684):

Désignation

Une partie non subdivisée du lot vingt-deux, rang Un (ptie lot 22 n.s., rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton des Escoumins, division d'enregistrement de Saguenay, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi) mesures anglaises, étant borné vers le sud-est par la route 138, vers le sud-ouest par une autre partie du lot vingt-deux, rang Un (lot 22, rg 1) (lot projeté), vers le nord-ouest par une autre partie du lot vingt-deux, rang Un (lot 22, rg 1), propriété de **Tranex Inc.** ou représentants et vers le nord-est par une autre partie du lot vingt-deux, rang Un (lot 22, rg 1) également la propriété de **Tranex Inc.**, ou représentants.

2. Un terrain appartenant à monsieur Éric Therrien pour l'avoir acquis de **Tranex Inc.**, audit Éric Therrien suivant un acte reçu devant Roger Néron, notaire, le deux mai mil neuf cent soixante-seize (1976) et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay à Baie-Comeau le six mai mil neuf cent soixante-seize (1976), sous le numéro quatre-vingt-onze mille quatre cent vingt-cinq (91425).

Désignation

Un terrain de forme irrégulière connu et désigné comme étant et composant partie du lot vingt-deux non subdivisée, rang Un (ptie lot 22 n.s., rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton des Escoumins, division d'enregistrement de Saguenay, mesurant vers le nord-est cent cinquante pieds (150 pi) et borné par une autre partie du lot vingt-deux, rang Un (lot 22, rg 1) (rue projetée), vers le sud-est cent cinquante pieds (150 pi) et borné par la route 138, vers le sud-ouest cent cinquante pieds (150 pi) et borné par une partie du lot vingt-deux, rang Un (lot 22, rg 1), propriété de Léo Pelchat ou représentants vers le nord-ouest cent pieds (100 pi) et borné par une partie du lot vingt-deux, rang Un (lot 22, rg 1), propriété de Tranex Inc. ou représentants.

3. Un terrain appartenant à monsieur Daniel Therrien pour l'avoir acquis de Tranex Inc. à Daniel Therrien au terme d'un acte reçu devant Jean-Pierre Dufour, notaire, le quatre novembre mil neuf cent soixante-dix-huit (1978) et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay à Baie-Comeau, le vingt novembre mil neuf cent soixante-dix-huit (1978), sous le numéro cent six mille sept cent cinquante-trois (106753).

Le tout sans bâtisses dessus construites et avec les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit terrain et notamment avec la servitude de passage consentie lors de l'acte de vente enregistrée sous le numéro quatre-vingt-deux mille trente-sept (82037).

3. Les immeubles appartenant à la Compagnie de Prêts et Revenus de la Côte-Nord inc. et/ou 2535-7914 Québec Inc. qui est la compagnie résultant de la fusion de diverses autres compagnies dont la Compagnie de Prêts et Revenus de la Côte-Nord Inc.:

Désignation:

1. La subdivision quatre du lot vingt-deux, rang Un (lot 22-4, rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton des Escoumins, division d'enregistrement de Saguenay; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2. La subdivision cinq du lot vingt-deux, rang Un (lot 22-5, rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton des Escoumins, division d'enregistrement de Saguenay; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 183 384,62 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Baie-Comeau, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, 71, avenue Mance, Baie-Comeau, le VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL 1990 à NEUF heures TRENTE.

Le shérif,
ME ROMAIN DESROSNIERS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 28 février 1990

65790

Bref de saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Baie-Comeau

Nos 655-05-000156-893

655-18-000001-902

LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC., corporation légalement constituée et ayant un bureau au 1305, boulevard Blanche, Baie-Comeau, district de Baie-Comeau, G5C 3J3, partie demanderesse, contre **ANDRÉ PELCHAT**, domicilié et résidant au 197, route 138, Les Escoumins, district de Baie-Comeau, G0T 1K0, partie défenderesse.

La subdivision un du lot vingt-deux, rang Un (lot 22-1, rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton des Escoumins, division d'enregistrement de Saguenay; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 13 928,85 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Baie-Comeau, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, 71, avenue Mance, Baie-Comeau, le VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL 1990 à DIX heures.

Le shérif,
ME ROMAIN DESROSNIERS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 28 février 1990

65785

Bref de saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Baie-Comeau

No 655-05-000156-893

S. 655-18-000002-900

LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC., corporation légalement constituée et ayant un bureau au 1305, boulevard Blanche, Baie-Comeau, district de Baie-Comeau, G5C 3J3, partie demanderesse, contre **LÉO PELCHAT**, domicilié et résidant au 199, route 138, Les Escoumins, district de Baie-Comeau, G0T 1K0, partie défenderesse.

Un terrain de forme irrégulière, connu et désigné comme étant et composant partie du lot numéro vingt-deux, rang Un (ptie lot 22, rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton des Escoumins, division d'enregistrement de Saguenay et mesurant, au nord-est, cent cinquante pieds (150 pi) et borné par la route 138, au sud-est cent cinquante pieds (150 pi) et borné par une partie du lot vingt-deux (ptie lot 22), au nord-ouest, cent pieds (100 pi) et borné par une partie du lot vingt-deux (ptie lot 22), propriété de Tranex Inc. ou représentants; le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 12 857,40 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le

ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Baie-Comeau, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, 71, avenue Mance, Baie-Comeau, le VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL 1990 à DIX heures TRENTE.

Le shérif,
ME ROMAIN DESROSIERS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 28 février 1990

65786

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Baie-Comeau
Nos 655-05-000156-893
655-18-000009-905

LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC., corporation légalement constituée et ayant un bureau au 1305, boulevard Blanche, Baie-Comeau, district de Baie-Comeau, G5C 3J3, partie demanderesse, contre 2535-7914 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée et ayant un bureau à route 138, Les Escoumins, district de Baie-Comeau, G0T 1K0, partie défenderesse.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot neuf, Deuxième Rang Ouest (lot 9-2, rg 2 Ouest), aux plan et livre de renvoi du canton d'Albert, Sacré-Cœur, division d'enregistrement de Saguenay; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 19 494,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Baie-Comeau, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, 71, avenue Mance, Baie-Comeau, le VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL 1990 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif,
ME ROMAIN DESROSIERS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 28 février 1990

65787

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Baie-Comeau
No 655-05-000156-893
S. 655-18-000003-908

LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC., corporation légalement constituée et ayant un bureau au 1305, boulevard

Blanche, Baie-Comeau, district de Baie-Comeau, G5C 3J3, partie demanderesse, contre ROLAND PELCHAT, domicilié et résidant au 195, route 138, Les Escoumins, district de Baie-Comeau, G0T 1K0, partie défenderesse.

Une partie du lot vingt-deux, rang Un (ptie lot 22, rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton des Escoumins, division d'enregistrement de Saguenay. Ce terrain mesure, dans sa ligne sud-est, cent vingt-cinq pieds (125 pi) le long de la route 138, dans sa ligne sud-est et dans sa ligne nord-est, cent cinquante pieds (150 pi), dans sa ligne nord-ouest, cent pieds (100 pi), le tout mesures anglaises; borné vers le sud-est par la route 138, le sud-ouest par le lot vingt et un A (lot 21-A) du susdit cadastre, propriété de monsieur Charles Henri Martel ou représentants, vers le nord-ouest par une autre partie du lot vingt-deux, rang Un (lot 22, rg 1) et vers le nord-est par une partie du lot vingt-deux, rang Un (lot 22, rg 1) (rue projetée); le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 12 476,44 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Baie-Comeau, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, 71, avenue Mance, Baie-Comeau, le VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL 1990 à ONZE heures.

Le shérif,
ME ROMAIN DESROSIERS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 28 février 1990

65788

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Baie-Comeau
Nos 655-05-000156-893
655-18-000006-901

LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC., corporation légalement constituée et ayant un bureau au 1305, boulevard Blanche, Baie-Comeau, district de Baie-Comeau, G5C 3J3, partie demanderesse, contre LA COMPAGNIE PELCHAT LIMITÉE, corporation légalement constituée et ayant un bureau à route 138, Les Escoumins, district de Baie-Comeau, G0T 1K0, et 2535-7914 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée et ayant un bureau à route 138, Les Escoumins, district de Baie-Comeau, G0T 1K0, parties défenderesses.

« 1. La subdivision six du lot vingt-trois, rang Un (lot 23-6, rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton des Escoumins, division d'enregistrement de Saguenay.

2. La subdivision sept du lot vingt-trois, rang Un (lot 23-7, rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton des Escoumins, division d'enregistrement de Saguenay. »

La mise à prix est fixée à 35 929,29 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la

fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre shérif du district de Baie-Comeau, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, 71, avenue Mance, Baie-Comeau, le VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL 1990 à DOUZE heures.

Le shérif,

ME ROMAIN DESROSIER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 28 février 1990

65789

Chicoutimi

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
Cour fédérale: ITA-205-90
No 150-18-000002-902

Dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes: la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'assurance-chômage, partie demanderesse, contre ALLEN PEARSON, 2766, Vaudreuil, Jonquière, district de Chicoutimi, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, partie mise en cause.

« Un terrain ou emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse Saint-Alexis décrit comme étant:

a) la subdivision cinquante-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (lot 96-53);

b) la subdivision cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (lot 95-190).

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Maintenant connu sous la désignation cadastrale suivante: lot mille sept cent cinq (lot 1705) du cadastre de la ville de La Baie. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif lors de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 14 645,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, le VINGT-SIXIÈME jour d'AVRIL 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE GERVAIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 14 février 1990

65755

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-18-0001345-897

COMMISSION SCOLAIRE DE LA HAUTE GATINEAU,
demanderesse, contre MICHAEL JOHN DYMENT, défendeur.

Désignation

« Un immeuble désigné, sur le cadastre du canton de Hincks, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec, comme étant constitué d'une partie des lots numéros douze et treize (p. 12 et 13) du 6^e Rang (rg 6). Ce terrain est délimité ainsi: commençant à un point situé sur la ligne séparatrice des 5^e et 6^e Rangs dudit canton, à une distance de trois cent treize pieds et sept pouces (313,7 pi) (distance mesurée en direction nord et sur ladite ligne séparatrice de rangs) de la ligne séparatrice des lots numéros 13 et 14; de là, en direction est, parallèlement à la ligne séparatrice des lots numéros 13 et 14, sur une distance de deux cent cinquante pieds (250,0 pi); de là, en direction nord, en suivant une ligne parallèle à la ligne séparatrice des 5^e et 6^e Rangs, jusqu'au point où cette ligne parallèle coupe la rive du Petit lac Poisson Blanc (Little White Fish Lake); de là, vers l'ouest, en longeant la rive dudit lac, jusqu'au point où la ligne séparatrice des rangs 5 et 6 la coupe; de là, vers le sud, en longeant la ligne séparatrice des Cinquième et Sixième Rangs, jusqu'au point de commencement. Ce terrain est borné ainsi: au nord par le Petit lac Poisson Blanc, à l'est par une partie des lots numéros 12 et 13, propriété de M. Oscar Lafleur ou de ses représentants, au sud par une partie du lot numéro 13, appartenant à M^{me} Marjorie A. Cameron, veuve de Charles A. Harris ou à ses représentants et à l'ouest par la ligne séparatrice des 5^e et 6^e rangs; avec les bâtiments qui s'y trouvent, ainsi que leurs accessoires. Avec un droit de passage permettant d'accéder à la voie publique, ce droit étant décrit plus précisément dans un acte établissant une nouvelle assiette de servitude, acte reçu par René-L. Ménard, notaire, le dix-neuf avril mil neuf cent soixante-quinze, sous la minute numéro 26854, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division de Gatineau sous le numéro 138-043. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de treize mille quatre cent quatre-vingt-huit dollars et soixante-quinze cents (13 488,75 \$). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Gatineau, 266, Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VINGT-TROISIÈME jour de MAI 1990 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 22 janvier 1990

65791

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002482-896
S. 200-18-000022-903

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville de Montréal, et un bureau au 1806, avenue de la Canardière, Québec, province de Québec, demanderesse, contre Dame ALINE CORNEAULT, domiciliée et résidant au 510, 7^e Rue à Limoilou, province de Québec, défenderesse.

« Un terrain connu et désigné comme étant:

a) le lot deux des subdivisions du lot originaire deux cent quarante-six (246-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Apollinaire, concession Bois-Joly, division d'enregistrement de Lotbinière;

b) le lot treize des subdivisions du lot originaire deux cent quarante-sept (247-13) dudit cadastre.

Le tout avec les bâtiments y érigés, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à quatre mille cent huit dollars et cinquante cents (4 108,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 17 mars 1990

65814

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001887-814
S. 200-18-000021-905

GUY MARCOTTE, 1140, Saint-Louis, Portneuf-Station, demandeur, contre PIERRE RIVARD, 45, rue Papillon, Saint-Basile, défendeur.

« La subdivision cinquante-huit du lot originaire numéro cent huit (108-58) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Basile, comté et division d'enregistrement de Portneuf; le tout sans bâtisse, circonstances et dépendances.

La subdivision cinquante-neuf du lot originaire numéro cent huit (108-59) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Basile, comté et division d'enregistrement de Portneuf; le tout sans bâtisse, circonstances et dépendances.

La subdivision vingt-deux du lot originaire numéro cent huit (108-22) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Basile,

comté et division d'enregistrement de Portneuf, mesurant, mesures anglaises, une largeur de soixante pieds (60 pi) en front sur l'avenue Papillon, et en arrière sur une profondeur de quatre vingt pieds (80 pi); avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances. Ledit immeuble a été subdivisé depuis son acquisition par monsieur Pierre Rivard, suivant plan déposé au bureau d'enregistrement de Portneuf à Cap-Santé, le 13 juillet 1972. »

La mise à prix est fixée à quinze mille deux cent quatre-vingt-dix dollars et vingt-cinq cents (15 290,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route 138, Cap-Santé, le DIX-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 17 mars 1990

65813

Saint-François

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000890-893
S. 450-18-000065-895

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 93, rue Queen, Lennoxville, province de Québec, J1M 1Z4, district de Saint-François, partie demanderesse, contre JACQUES ROY, en sa qualité de syndic à la faillite de EDWARD COPPING, ayant un bureau au 450, boulevard Bois-Franc Nord, Victoriaville, province de Québec, et JOYCE HUMPHRIES COPPING, infirmière, domiciliée et résidant au 3, rue Main, Sawyerville, province de Québec, partie défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Compton, partie mise en cause.

« Une étendue de terrain désignée, sur le cadastre du canton d'Éaton, comme étant la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro quinze B (15-B-17), située dans le Cinquième Rang (rg 5) dudit canton; avec les bâtiments qui s'y trouvent, ainsi que leurs accessoires, et avec les servitudes, apparentes ou non, qui existent au profit ou à la charge de ce fonds. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 23 264,00 \$.

La présente vente aux enchères est faite, sujette à l'application de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Compton, 89, rue du Parc, Cookshire, QC, le JEUDI DIX-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1990 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GUY DAIGLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 23 février 1990

65792

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000419-857

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre CHARLES BEAUDRY, domicilié et résidant au 130, rue Laflamme, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement situé à Saint-Jérôme, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent soixante-dix (470-56), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme. Ledit emplacement mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur sur cent pieds (100 pi) de profondeur, contenant une superficie de six mille pieds carrés (6 000 pi²), mesures anglaises et plus ou moins; avec la maison dessus érigée portant le numéro d'immeuble 130, Laflamme à Saint-Jérôme. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 23 128,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny Ouest, 4^e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1990 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, tech. en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 23 février 1990

65796

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour fédérale — District de Terrebonne
No ITA-4534-88

Dans l'affaire de la Loi de l'impôt sur le revenu, et dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou de plusieurs des lois suivantes: la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions

du Canada et la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, partie demanderesse, contre SERGE SCRAIRE, faisant affaires sous la raison sociale de S.S. CONSTRUCTION GÉNÉRALE ENR., Lac Paul, rue Scraire, de Mille-Isles, province de Québec, partie défenderesse.

La vente en bloc des lots 8-59 et 8-partie 60 de la municipalité de Mille-Isles, ci-après désignés:

1. Un certain morceau de terre connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de Mille-Isles, comme étant le lot numéro cinquante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit (8-59).

2. Un certain morceau de terre connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de Mille-Isles, comme étant une partie du lot numéro soixante de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit (8-ptie 60); mesurant cent quarante-huit pieds et sept centièmes (148,07 pi) dans sa ligne est, soixante-dix pieds (70,0 pi) dans sa ligne nord, soixante-quinze pieds (75,0 pi) dans sa ligne nord-ouest et cent treize pieds et neuf dixièmes (113,9 pi) dans sa ligne sud-ouest; borné vers l'est par le lot 8-59 ci-haut décrit au paragraphe 1, vers le nord par le lot 8-66, vers le nord-ouest par le lot 8-65 et vers le sud-ouest par le résidu dudit lot 8-60; contenant en superficie environ huit mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf pieds carrés et trois dixièmes (8 899,3 pi²).

Avec tous les bâtiments dessus érigés et à y être érigés ou complétés.

3. Un emplacement situé dans les limites de la municipalité des Mille-Isles, connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit (8-68), aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de Mille-Isles, dans ladite division d'Argenteuil; contenant une superficie de dix mille pieds carrés (10 000 pi²), mesures anglaises.

La mise à prix est fixée à 1 198,50 \$ pour les lots 8-59 et 8-partie 60, devant être vendus en bloc et à 6 180,50 \$ pour le lot 8-68, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, 505, rue de Béthanie, Lachute, QC, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1990 à compter de QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, tech. en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 23 février 1990

65798

Vente pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est, que la publication de l'avis et la liste des

immeubles à être vendus le 18 avril 1990 pour défaut de paiement des taxes, ont été publiés au journal « le Lac St-Jean », aux éditions du 13 et du 20 février 1990, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Alma, le 23 février 1990

Le secrétaire-trésorier,
GUY GAGNON

65770

Municipalité régionale de comté de Mékinac

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Mékinac, que l'avis ainsi que la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes le 12 avril 1990, ont été publiés au journal « Le Nouvelliste » les 17 et 24 février 1990.

Saint-Tite, le 2 mars 1990

Le secrétaire-trésorier,
CLAUDE BEAULIEU

65771

Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska

Je soussigné, Fernand Mélançon, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska certifie que l'avis de vente pour taxes des immeubles transmis par les municipalités fut publié au journal « Le Courrier-Sud » les 20 et 27 février 1990.

Saint-François-du-Lac, le 2 mars 1990

Le secrétaire-trésorier,
FERNAND MÉLANÇON

65793

Erratum

CORPORATION D'INVESTISSEMENTS SHARMAN

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de fusion, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1990 02 03, à la page 338, du numéro 5, relativement à la compagnie fusionnante « INVESTISSEMENTS SHELLEY INC. », de façon à ce qu'elle se lise « INVESTISSEMENTS SHELLEY INC. ».

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

1133

2743-5015

LES CÈDRES DE LA VALLÉE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modifications, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1990 02 03, à la page 348, du numéro 5, relativement à « LES CÈDRES DE LA VALLÉE INC. », de façon à ce que la modification se lise: du capital-actions.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

1133

2418-9227

LES GESTIONS BARREK INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modifications, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1990 02 03, à la page 351, du numéro 5, relativement à « LES GESTIONS BARREK INC. », de façon à ce que la date de modification se lise: 1990 01 10.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2166-6672

1133

LES GESTIONS DONALD LEBLEU INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis de changement de dénomination sociale, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1990 02 03, à la page 364, du numéro 5, relativement à « LES GESTIONS DONALD LEBLEU INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise 1966 10 11.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1167-0510

1133





LES COULEURS DE LA JEUNESSE... NOIR SUR BLANC

Rapport des Audiences publiques
sur la jeunesse



Ce rapport vise à présenter, par thèmes, un résumé des interventions et des mémoires soumis au Conseil permanent de la jeunesse lors de sa consultation du printemps 1989. À cette occasion, quelque 150 mémoires ont été déposés par des organismes jeunesse, des intervenants auprès des jeunes, des représentants du monde des affaires, des syndicats, des corporations à vocation socio-économique et des citoyens. Les secteurs du travail et de l'entrepreneuriat, des affaires sociales, de l'éducation, de la culture et des loisirs regroupent l'ensemble des thèmes abordés.

Alimenté de citations et de témoignages, cet ouvrage propose une vision globale de la réalité des jeunes. Il se veut le premier portrait global de leur situation depuis le Sommet québécois de la jeunesse (1983).

Les couleurs de la jeunesse... noir sur blanc
Rapport des Audiences publiques sur la jeunesse
Conseil permanent de la jeunesse
1990, 264 pages
EOQ 27476-1

19,95 \$

Retourner ce coupon à
Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information :
(418) 643-5150
(Sans frais) 1-800-463-2100
Télécopieur (418) 643-6177



BON DE COMMANDE

Quantité Les couleurs de la jeunesse... **19,95 \$**
noir sur blanc

Ajouter 5 % au total pour frais de port et de manutention.

☐ Mme ☐ M

Prénoms _____ Nom _____

Entreprise _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ Tél. bureau _____

Code reg. _____ Tél. rés. _____

VEUILLEZ INDIQUER VOTRE CHOIX DE PAIEMENT :

☐ Cheque ou mandat-poste ci-joint,
à l'ordre de « Les Publications du Québec »

☐ VISA ☐ MasterCard

ECHEANCE

mois _____ année _____

Toutefois, si la carte _____

J'autorise que le montant soit facturé à mon compte.

Signature _____

Québec



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756



Éditeur officiel
Québec